

art INSIDER

NOVEMBRE
2018
N°08

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

« J'AI MONTÉ MON EXPO INTERNATIONALE D'ÉTUDIANTS EN ART »

L'exemple du projet Artagon

LA COMMUNICATION DIGITALE DES GALERIES

L'analyse de l'agence
Troisième Rive

PIERRE OUDART

« L'école d'art permet
l'émancipation. »



CATHERINE TEXIER (CIPAC)

« Aujourd'hui, les acteurs
des arts plastiques se sont
rassemblés en réseaux. »

- + LES INFOS DU MOIS
- + LES ÉVÉNEMENTS À VENIR
- + LES APPELS À PROJETS DÉCRYPTÉS



« Il faut créer
de nouvelles formes
d'événements
culturels. »

Visite des Magasins généraux (Pantin)

Salon de la microédition #2

samedi 17 novembre 2018 — 12h-19h

dimanche 18 novembre 2018 — 14h-18h

entrée gratuite



FRAC Provence Alpes
Côte-d'Azur

SOMMAIRE

art
INSIDER

LA REVUE DES PROFESSIONNELS DE L'ART

Art Insider
113, boulevard Richard-Lenoir
75011 Paris

01 40 01 04 26
bonjour@artinsider.fr
www.artinsider.fr

Direction de la publication : Milarépa Bacot
Rédaction en chef : Alexandrine Dhainaut
Direction exécutive : Isabelle Caparros
Relecture : Delphine Nègre-Bouvet

Contributeurs de ce numéro :
Barbara Soyer, Antinéa Garnier,
Véronique Chambaud, Laurence Bourgeois

Une info à nous communiquer ? redaction@artinsider.fr
Publicité & partenariat business@artinsider.fr
Abonnement www.artinsider.fr

Imprimé en France sur Cyclus offset
pour le compte de Art Insider

Commission paritaire : 0420 T 93638
Numéro ISSN : 2607-9453
Dépôt légal novembre 2018

EN COUVERTURE :
Place de la Pointe - Magasins généraux (Pantin)
Pierre Oudart © Christian Chamourat

4 LES INFOS DU MOIS

LE (TRÈS) GRAND ENTRETIEN

9 PIERRE OUDART

Directeur de l'ESADMM

TRIBUNE

16 DISCOURS DE CATHERINE TEXIER

Présidente du CIPAC

LIEU D'ÉMERGENCE

20 MAGASINS GÉNÉRAUX

Pantin

INVENTER SON PARCOURS D'ARTISTE

24 GRAND BAIN

J'ai monté mon exposition internationale d'étudiants en écoles d'art.

PROFESSION GALERISTE

28 INCONTOURNABLE COMMUNICATION DIGITALE

GALERISTES LE FOCUS DU CPGA

36 UNE SÉRIE D'OUVRAGES DÉDIÉE AUX GRANDS GALERISTES FRANÇAIS

38 LES INFOS DES GALERIES

39 ASTUCES & CONSEILS

ARTISTES

40 QUESTIONS PRATIQUES

Comment assurer ses créations pour un salon ?

Quelles sont les obligations administratives liées au précompte ?

Quel taux de TVA doit-on faire apparaître sur une facture de vente d'œuvre ?

42 ON EN PARLE

MATIÈRES À PENSER

44 DE LA FALSIFICATION COMME GESTE ARTISTIQUE À LA FAKE NEWS

Par François Salmeron, critique d'art et directeur général
associé de la Biennale de l'Image Tangible

49 LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

57 L'AGENDA

MA PREMIÈRE FOIS

66 MON 1^{ER} DÉBAT

Marc Lenot, critique d'art, fondateur du blog *Lunettes rouges*

les infos

PAR BARBARA SOYER

▼ Musée des Tissus



LYON

Le musée des Tissus renaît

Appelé à fermer, le musée des Tissus lyonnais sera finalement rénové et réaménagé. C'est l'ancienne conservatrice du musée de la Toile de Jouy, Esclarmonde Monteil, qui sera chargée d'en élaborer le programme culturel et muséographique, où l'art contemporain figurera, judicieusement, en bonne place.

► À lire dans *Le Quotidien de l'Art* n° 1576 du 3 octobre.

MARCHÉ

Les foires en première ligne

De retour de la foire d'Istanbul, Harry Bellet le confirme dans *Le Monde* des 23 et 24 septembre : l'avenir des galeries est en jeu. Les foires auraient-elles en partie les clés de leur futur ? Et de citer l'article signé par un observateur reconnu du monde artistique, Olav Velthuis, dans le *New York Times* du 18 septembre, mettant en cause le fonctionnement actuel du marché de l'art. Ce dernier plaide pour un assouplissement des critères de sélection des grandes foires mondiales, les invitant à changer de grille de lecture et à s'adapter à la nouvelle donne : à prendre enfin en compte les nouvelles formes de structures hybrides ou nomades, sans lieu d'exposition fixe, et à s'ouvrir davantage aux curateurs et aux directeurs d'institutions. À l'image de la dernière Contemporary Istanbul justement.

► www.nytimes.com/2018/09/18/opinion/art-fairs-are-hurting-the-art-world.html

DÉBAT

À quoi sert un musée ?

C'était le sujet du débat organisé par le « Monde Festival » au Théâtre des Bouffes-du-Nord à Paris le 6 octobre dernier. Michel Guerrin, rédacteur en chef au *Monde*, en donnait quelques éléments de réponse dans son éditorial du 29 septembre : « Le musée est devenu un lieu de vie. Et le public, la priorité. [...] Le musée deviendra un forum pour discuter, apprendre ou se soigner. Avec les œuvres mais pas seulement », comme l'illustrent les transformations déjà à l'œuvre dans les musées de Lima, de Montréal, de Londres ou de Baltimore, et comme le confirmait Sylvie Ramond, directrice générale du Pôle des musées de Lyon, sur la scène du théâtre le samedi suivant.

► À lire dans *Le Monde* du 29 septembre et du 9 octobre.

PARTENARIAT

L'Opéra au Centre

À l'occasion de son année anniversaire, l'Opéra de Paris, qui fêtera ses 350 ans en 2019, s'associe au Centre Pompidou, en proposant un cycle d'interventions, de master class, de rencontres, de performances et de concerts exceptionnels qui se tiendront à Beaubourg de décembre 2018 à octobre 2019. Romeo Castellucci, Clément Cogitore et Boris Charmatz seront notamment au programme.

FERMETURE

Khiasma, off

L'association basée aux Lilas a fermé fin octobre, en raison d'un déficit structurel lié à la suppression de sa subvention par la Région Île-de-France voilà deux ans. Acteur artistique et culturel phare de la ville, réputé pour sa programmation engagée, son exigence et sa convivialité, Khiasma ferme après dix-sept ans d'existence. Un signe de mauvais augure à l'adresse du réseau associatif artistique grand-parisien ? Espérons que non.

► À lire dans *Le Quotidien de l'Art* du 8 octobre.

▼ Image extraite du film *Les Indes galantes* de Clément Cogitore © OnP / Les Films Pelléas

**ASSISES DU CIPAC**

3^e édition, suite et fin

L'organisation en filière des professions des arts visuels était au cœur de la troisième édition des assises du CIPAC début octobre. L'objectif d'une telle structuration est double : développer le travail en réseaux et valoriser l'ensemble du secteur. Les retours de cette journée seront à retrouver prochainement sur le site de la Fédération des professionnels de l'art contemporain, dans un délai et sous une forme en cours de définition.

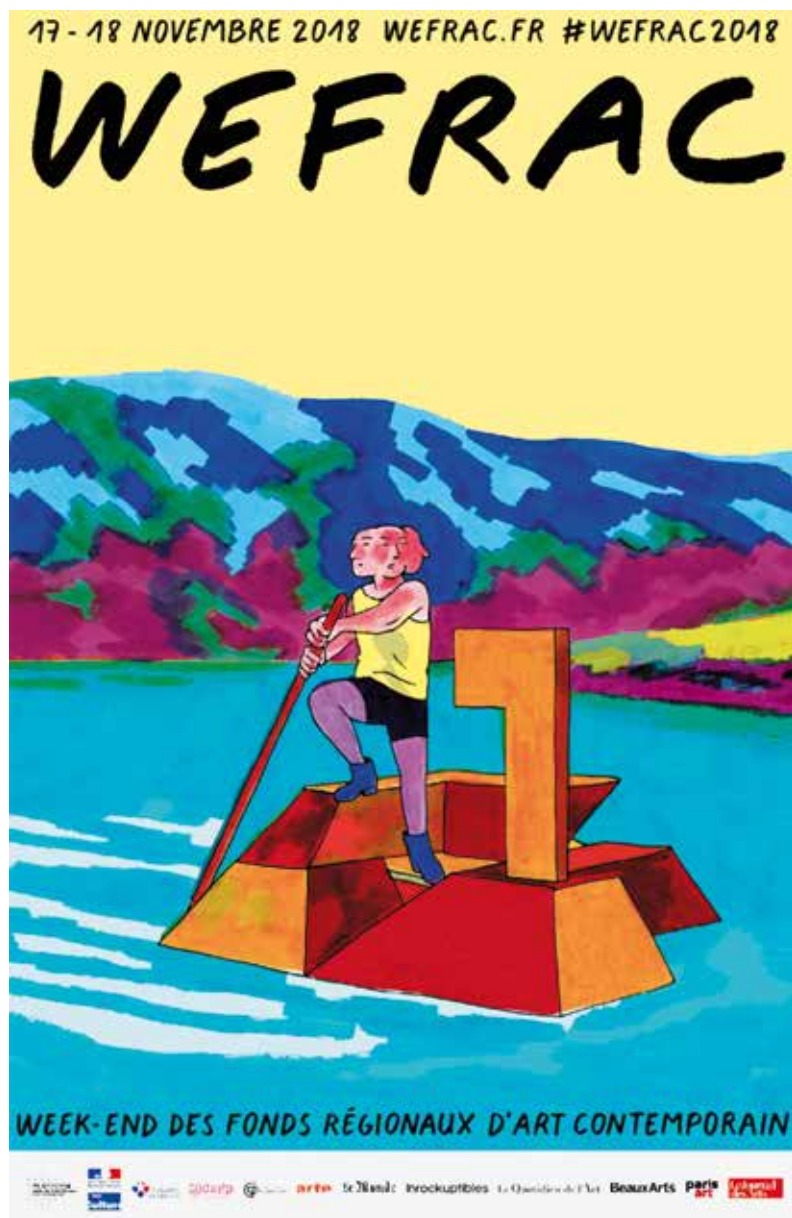
► www.cipac.net

ÉDUCATION ARTISTIQUE

Du neuf en 2019

10 % du temps scolaire à l'école primaire sera consacré aux pratiques artistiques dès la rentrée 2019. C'est la première des nombreuses mesures du plan pour les 3-18 ans dévoilé mi-septembre par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale, qui ambitionne de développer les enseignements artistiques et les partenariats avec les artistes et les acteurs culturels des territoires. Mettant prioritairement l'accent sur la musique, le livre et le théâtre, le plan « À l'école des arts et de la culture », qui rappelle dans l'esprit celui des « Arts à l'école » de 2001, arrive juste après l'annonce du Pass Culture destiné aux jeunes de 18 ans.

► L'intégralité du plan est à retrouver sur www.education.gouv.fr/cid134086/a-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture.html et son analyse dans *Le Monde* du 20 septembre.



▲ Affiche du Week-end des Frac - Illustration : Simon Roussin © PLATFORM, WEFRAC 2018

FRAC

Week-end accès libre

Les 17 et 18 novembre, et pour la troisième année, les 23 Frac ouvrent leurs portes au public. L'événement s'appelle WEFRAC et prévoit une pluralité de festivités : échanges avec des artistes, visites guidées, ateliers, conférences, performances et, dans chaque Frac, rencontre avec une personnalité surprise invitée à porter un regard inédit sur une œuvre de la collection. Ce même week-end est également inauguré le nouveau Frac Normandie Caen installé dans l'ancien couvent de la Visitation, rénové par l'architecte Rudy Ricciotti.

► www.wefrac.fr

NICE

L'art vidéo en vedette

Du 16 au 25 novembre, l'art vidéo envahit la ville de Nice, ses quartiers, ses musées et ses hôtels. Le festival OVNi, pour « Objectif Vidéo Nice », revient pour sa quatrième édition, parrainé par Jean-Jacques Aillagon, et clôturé le dernier week-end par le salon Camera Camera et sa vingtaine de galeries françaises et internationales installées dans les chambres de l'hôtel Windsor (Analix Forever, Eva Hober, Claire Gastaud, Krinzing, Éric Mouchet, Dohyang Lee...). Le salon décernera ses prix « Suspenses », dont celui du jury, présidé par Caroline Bourgeois et composé d'un parterre de personnalités du monde de l'art (Roxana Azimi, Chiara Parisi, Gilles Fuchs...).

► www.ovni-festival.fr

TRIENNALE

Dunkerque voit grand

Intitulée « Gigantisme », et sous-titrée « Art et Industrie », cette nouvelle triennale européenne, soutenue par la Drac, la Région Hauts-de-France et la Ville de Dunkerque, se tiendra du 4 mai 2019 au 5 janvier 2020. S'intéressant aux collaborations entre artistes, ingénieurs et architectes depuis la seconde moitié du XX^e siècle, elle présentera, sur plus de 4 000 m² et dans les principaux lieux d'art et de culture de la ville (friche AP2, Frac Grand Large-Hauts-de-France, LAAC...), une sélection d'œuvres et de productions spécifiques qu'on devine déjà hors normes.

► www.gigantisme.eu

BUDGET CULTURE

Chiffres 2019

Si le soutien à la jeunesse est une priorité du ministère de la Culture et de son budget 2019, le soutien à la création reste stable (+ 0,4 %). Les arts visuels devraient bénéficier d'une légère augmentation (+ 100 000 € pour les Frac, + 200 000 € pour le design et la mode notamment). Deux millions sont affectés à la création d'un fonds pour la sécurisation des lieux et événements culturels. Quant aux artistes auteurs, une dotation de 18 millions d'euros est prévue pour compenser les effets de la hausse de la CSG.

GIGANTISME

DUNKERQUE
4 MAI 2019 -
5 JANV. 2020

ART & INDUSTRIE

COURS EN LIVE

De l'amphi au musée

Pour la deuxième saison consécutive, le Palais de Tokyo propose l'Atelier des regardeurs, un format de cours ouvert à tous, centré sur la création contemporaine et confié à des personnalités fortes du monde de la culture. En novembre et décembre 2018, chaque lundi et mercredi soir et pour le prix d'une entrée, les historiens de l'art et commissaires d'exposition Pascal Rousseau et Jean-Hubert Martin partageront chacun leur tour, et en sept cours magistraux singuliers, leur vision de l'art.

► www.palaisdetokyo.com/fr/liste/atelier-des-regardeurs

COURS EN LIGNE

Le temps des Mooc

Si l'envie de rester chez soi est trop forte, il est également possible de profiter des cours numériques gratuits (Mooc) développés par les musées et les écoles d'art à destination du grand public, des étudiants ou des professionnels. Le sujet est d'actualité. *Le Journal des Arts* leur consacrait un grand papier dans son édition du 21 septembre. Et le Centre Pompidou vient de lancer début octobre la seconde édition de ses Mooc réalisés avec la Fondation Orange – la première saison, autour du geste dans l'art moderne et contemporain, ayant attiré plus de 26 400 personnes. En matière d'art, l'offre, coûteuse à produire, est encore restreinte, mais elle rencontre indéniablement son public.

► À lire dans *Le Journal des Arts* n° 507 du 21 septembre.





“

PIERRE OUDART

**L'ÉCOLE D'ART
TEND À PERMETTRE
L'ÉMANCIPATION DU
SUJET ET JE FAIS
LE PARI QUE NOTRE
SOCIÉTÉ VA VRAIMENT
AVOIR BESOIN DE
JEUNES ADULTES
ÉMANCIPÉS.**

PIERRE OUDART FAIT SA DEUXIÈME RENTRÉE EN TANT QUE DIRECTEUR À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN MARSEILLE-MÉDITERRANÉE (ESADMM). CET ANCIEN COLLABORATEUR DE CATHERINE TASCA, PASSÉ PAR LA DGLFLF, LE CNC, LA DRAC ÎLE-DE-FRANCE, LE CNAP ET LA DGCA, NOUS PARLE DE SON CHANGEMENT DE CAP, DE SES ÉTUDIANTS, DES CONDITIONS DE VIE DES ARTISTES ET DE POLITIQUE CULTURELLE, AVEC FINESSE ET ENGAGEMENT.

PROPOS RECUEILLIS
PAR ALEXANDRINE DHAINAUT

« CE QUI M'IMPORTE HUMANEMENT AVANT TOUT, C'EST LA DIVERSITÉ SOCIALE. »

POURRIEZ-VOUS RÉSUMER VOTRE PARCOURS QUELQUE PEU ATYPIQUE ?

Atypique, peut-être. Du moins, il s'est passé comme ça, pour reprendre la formule de Harold Pinter. **La Boussole, c'est l'art sans avoir fait d'études d'histoire de l'art.** J'ai grandi en banlieue parisienne et suis devenu enseignant du secondaire très tôt, après avoir étudié la linguistique et les lettres modernes. Puis contraint par le service militaire, j'opte pour la coopération. Nous sommes dans les années 1980, dans un contexte de guerre Iran-Irak et je deviens lecteur à l'université de Bagdad. J'y reste six ans. De Bagdad, je pars à Alep où je reste également six ans. Je rentre en France en 1995. Je bifurque complètement et travaille au développement des langues sur l'Internet qui marque ses débuts en France, au sein de la Délégation générale à la langue française. Je pars ensuite au CNC, à la Délégation multimédia, puis je rejoins le cabinet de la ministre de la Culture Catherine Tasca, sur les nouvelles technologies, jusqu'en 2001.

Puis, il y a quelque chose qui ne me plaît plus dans cette affaire, notamment la notion de « nouvelle économie », fausse nouvelle économie... ! J'ai voulu retourner vers la banlieue, à un moment où je commence également à me passionner pour l'urbanisme et les questions d'aménagement du territoire. J'intègre alors la Drac Île-de-France, et travaille à l'éducation artistique, au développement culturel et à la politique de la ville, etc. J'y reste jusqu'en 2007. Depuis longtemps, les arts plastiques sont ma pratique personnelle, désirable. Je fréquente les galeries, visite les expositions en amateur. J'ai eu envie de faire coïncider cela avec le travail et pars au CNAP où je reste trois ans. Je suis chargé des partenariats, puis directeur adjoint. Au bout de trois ans, on me propose de quitter le CNAP pour travailler sur le Grand Paris. J'y reste dix-huit mois car le ministre revient me chercher pour devenir le responsable des arts plastiques à la DGCA où je reste cinq ans... avec trois directeurs généraux et cinq ministres. Qu'allais-je faire par la suite, quelles étaient mes envies ? Je ne voulais pas m'éloigner de l'art uniquement pour l'administration de la culture. **J'ai voulu tout renouer : l'art, l'administration pour laquelle j'avais acquis des compétences, la dimension pédagogique et la transmission intergénérationnelle et aussi interculturelle. L'école d'art est alors apparue comme une évidence.** J'ai consulté les offres de

postes vacants et j'ai candidaté à Marseille où j'ai été retenu. J'ai beaucoup travaillé ma candidature, à partir de l'ensemble des expériences de mon parcours : la dimension territoriale, artistique et administrative. Il faut se rappeler qu'on n'est jamais arrivé nulle part. Même si l'on est précédé d'un parcours professionnel, une réputation est toujours mitigée, certains en pensent du bien, d'autres non.

Depuis que ces écoles sont devenues des établissements publics, elles requièrent un alliage de compétences, comme l'avait expliqué Emmanuel Tibloux dans une interview, mais, surtout, il faut ne se désintéresser de rien. C'est vrai pour les écoles, mais aussi pour n'importe quel organisme, il faut s'intéresser à tout en permanence, à la stratégie internationale comme au nettoyage des locaux.

QUELS ÉTAIENT VOS OBJECTIFS DE DÉPART EN POSTULANT À MARSEILLE ?

C'est un conseil que je donne toujours : lorsqu'on candidate, il faut partir de son désir. Donc partir de soi. Lorsqu'on travaille dans ce que l'on appelle la haute administration, on est habitué à lire des rapports, à donner des orientations, à rédiger des plans pour ceci ou cela, mais il n'y a pas immédiatement l'effet retour du réel. Si l'on échafaude des plans autrement qu'à partir de soi-même, cela reste à l'état de *wishful thinking*. Ce qui m'importe humainement avant tout, c'est la diversité sociale. Je suis préoccupé par cela en tant que citoyen. Pourquoi les écoles d'art seraient des écoles de la petite bourgeoisie ? C'est un enjeu pour un territoire comme Marseille, où l'on compte les quartiers parmi les plus défavorisés d'Europe. J'aimerais qu'on devienne « l'école d'art des pauvres ».

Ensuite, l'autre boussole, c'est être contemporain. Mais pas en référence à l'art contemporain. Je reprendrai une formule d'un de nos enseignants : « Il faut être à la hauteur du moment. » Assez souvent et notamment en France, on met les principes avant l'expérience et avant la prise en compte des choses telles qu'elles sont. Et cela ne fonctionne pas. Je ne peux pas plaquer mes fantasmes sur une organisation, comme si elle n'avait pas d'histoire, de culture, d'idées, de traumatismes, de désirs. Il s'agit alors de raccorder les désirs et de faire concorder les temps. C'est ce que j'essaye de faire.



LES DERNIERS RECRUTEMENTS À LA TÊTE DES ÉCOLES D'ART MONTRENT UNE PLURIDISCIPLINARITÉ QUI RÉSONNE AVEC CELLE DES ÉTUDIANTS EN ART AUJOURD'HUI, QUI TOUCHENT À TOUTES LES PRATIQUES: DANSE, MUSIQUE, ETC.

Oui, les choses se sont diversifiées. Jérôme Delormas qui arrive aux beaux-arts de Toulouse était directeur de la Gaîté-Lyrique à Paris. Alfredo Vega Cardenas, le nouveau directeur de l'école supérieure d'art d'Avignon, est un ancien danseur/chorégraphe, reconverti dans la restauration d'œuvres d'art, qui est une des spécialités de l'école. L'autre point que j'avais d'ailleurs posé en arrivant à Marseille, c'est de **s'inspirer du Black Mountain College**.

Pendant des siècles, toutes les institutions artistiques, art, musique et danse, ont fonctionné en France de manière totalement séparée. La danse, discipline dont l'école d'art me semble la plus proche, a été très longtemps corsetée, puis après la Seconde Guerre mondiale, elle a connu un choc esthétique tellement fort avec des gens comme Merce Cunningham et John Cage que l'on retrouve au Black Mountain College. J'utilisais ce lieu emblématique comme une blague au début, mais la chose devient sérieuse.

Tout cela reste à inventer. Dans le petit livret d'études que j'ai rédigé, je cite l'artiste Arnaud Labelle-Rojoux qui dit : « Nous ne sommes plus au début des années 1970, encore moins dans les années 1950, mais l'idée de repenser aujourd'hui le fonctionnement des écoles d'art et l'enjeu de leur existence dans le contexte normatif du moment n'a jamais été aussi impérieux. »

PEUT-ON VRAIMENT INVENTER UN NOUVEAU MODÈLE D'ÉCOLE D'ART, UNE SORTE DE MONTESSORI DES ARTS VISUELS ? OU UNE ÉCOLE D'ART DOIT-ELLE SUIVRE DES DIRECTIVES PÉDAGOGIQUES PRÉCISES DU MINISTÈRE ?

Le cadre général qui nous est donné est un cadre qui permet de délivrer des diplômes nationaux. C'est un cadre contraignant avec les évaluations de diplômes par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, et maintenant une accréditation du ministère de la Culture. **Ce cadre laisse une marge de manœuvre très suffisante pour pouvoir inventer des choses.** Il a été négocié avec les écoles qui se sont mobilisées dans les années 2010 pour que la substantifique moelle des écoles, à savoir l'enseignement de l'art par l'art, ne soit pas remise en question, et tout a été rendu « école d'art compatible ».

Par exemple, il y a eu des débats très sérieux autour du mémoire, qui est un des passages obligés pour délivrer un diplôme donnant le grade de master, notamment sur son caractère normalisant. Nous avons assez de recul aujourd'hui pour nous apercevoir que les étudiants et les enseignants se sont depuis emparés du mémoire comme forme. Nous avons eu une restitution de mémoire enregistré depuis une voiture et retransmis dans cette même voiture aux enseignants embarqués à bord le temps d'un parcours. C'est un exemple parmi tant d'autres de mémoires qui sont de vrais objets artistiques. Le passage à la réforme LMD n'a donc pas modifié la spécificité et la richesse des écoles d'art.

▲ Pierre Oudart
© Christian Chamourat



« PARIS ET L'ÎLE-DE-FRANCE NE SONT EN AUCUNE FAÇON UN ELDORADO POUR LES ARTISTES. »

Deuxième point : depuis les années 2000, il y a eu cette idée que le numérique était le vecteur de croissance et d'innovation. Les signaux, encore faibles, laissent aujourd'hui à penser que nous arrivons à une étape, sinon au bout de cela. Aujourd'hui, les autres écoles parlent d'« employabilité », terme que je n'utilise jamais.

On cherche de nouveaux profils de créatifs, donc on vient dans les écoles d'art qui formeraient ces créatifs. L'école d'art tend à permettre l'émancipation du sujet et je fais le pari que notre société va vraiment avoir besoin de jeunes adultes émancipés. Le motif de l'émancipation cher à Jacques Rancière va être l'un des motifs principaux de l'activité humaine. C'est un peu utopiste, mais j'aime l'être.

QU'AVEZ-VOUS DÉCOUVERT DE LA RÉALITÉ DES ÉTUDIANTS QUE L'ON IGNORE OU MÉSESTIME LORSQUE L'ON TRAVAILLE DU CÔTÉ DES INSTANCES PUBLIQUES ?

Quand on est au ministère, on parle des jeunes sans savoir de quoi on parle et je me mets dans le lot. On a surtout accès à ceux de son entourage, c'est-à-dire aux jeunes de la bourgeoisie de centre-ville, principalement blancs. Bref, on n'y connaît rien ! On les connaît davantage dans les Drac, car on s'occupe de dispositifs qui côtoient des réalités diverses, comme celles des quartiers, des hôpitaux, de la prison, etc. Mais c'est très différent de côtoyer de jeunes adultes au quotidien à l'école. Je les trouve d'abord très sympathiques. Je n'en suis pas étonné, car ce sont

de jeunes adultes qui mettent la question de l'art au centre de leur vie. Ils ont donc des choses à se dire avec les enseignants qui ont fait le même choix qu'eux. Je constate aussi qu'ils ont, pour peu qu'on leur fasse confiance, une grande capacité d'organisation et d'initiatives qui est facilitée par une maîtrise totale des outils de communication en réseau.

Enfin, **je fais aussi le constat d'une grande précarité économique de beaucoup de ces étudiants.** Marseille est une ville où l'on peut encore se loger à faible coût. C'est aussi la ville de la débrouillardise. Mais on manque d'éléments d'observation en dehors du statut de boursier et du niveau de bourse. L'accompagnement proposé par les écoles d'art à ces étudiants est nettement moins développé que ceux de l'école de commerce à côté où, certes, la scolarité est à plus de 7 000 €.

Depuis la rentrée, nous attendons encore la venue de la médecine préventive, ou encore l'assistante sociale que nous ne parvenons pas à joindre. **La prise en compte de la vie étudiante est insuffisamment développée par manque de compétences, de moyens et de volonté politique.**

Lorsque je lis dans le dossier de presse du budget du ministère que l'on baisse le montant des alloués aux bourses sur critères sociaux de plus de 3M€, je m'inquiète, car je ne crois pas qu'il y a moins d'étudiants ni qu'ils seraient de moins en moins pauvres.

LA CAPITALE EST-ELLE TOUJOURS L'HORIZON DES ÉTUDIANTS ? OU MARSEILLE LES ATTIRE-T-ELLE SUFFISAMMENT PAR SES OPPORTUNITÉS DE DIFFUSION ?

Les deux. Cela dépend évidemment de leur capacité financière. Aller à Paris revient cher. Les écoles d'art sont des lieux pauvres avec des pauvres. C'est la réalité économique des artistes plasticiens, et celle des jeunes est encore pire. Si l'on ne considère l'économie de l'art que par le marché de l'art, il y a un *cluster* de l'art contemporain qui est Paris et, désormais, la proche banlieue avec des exemples comme Gagosian et Ropac, le CNAP à Pantin. Il y avait plus de galeries en région dans les années 1980 qu'il n'y en a aujourd'hui. Le marché de l'art s'est mondialisé et s'est concentré, et les artistes ont dû se débrouiller autrement.

Heureusement, **l'économie de l'art n'est pas que le marché de l'art**. Si je prends le territoire marseillais, une de ses caractéristiques est la très bonne structuration de la scène artistique plastique (notamment coordonnée par l'association Marseille expos), avec toutes les générations d'artistes bien implantées et des jeunes qui montent des *artist run spaces*.

Car il y a ici des friches immobilières à ne savoir qu'en faire. C'est un territoire artistique qui ne brutalise pas trop ses artistes. L'autre caractéristique, c'est la proximité de grandes fondations tels la Fondation Maeght, la Venet Foundation, le château La Coste ou encore la Collection Lambert. Ce n'est donc pas déconnecté d'une visibilité internationale. Et puis, à Marseille, il y a des foires d'art contemporain : Art-O-rama et Paréidolie, dont le succès augmente chaque année.

Quand on sort de l'école, c'est toujours le saut dans le vide, mais il n'y a pas la nécessité d'aller à Paris. Je dirais même : surtout pas ! Aller à Paris, le plus souvent, c'est devenir, au mieux, assistant de galerie et, au bout de cinq ans, on abandonne toute idée de pratique artistique. Je le constatais lorsque j'étais à la Drac Île-de-France : **Paris et l'Île-de-France ne sont en aucune façon un eldorado pour les artistes. C'est beaucoup plus facile de maintenir une pratique artistique ailleurs qu'à Paris.**

QUELLE EST LA PROPORTION DES ARTISTES SORTANT DE L'ESADMM QUI EXERCENT CE MÉTIER ?

Nous avons de bons chiffres, mais ils sont à manier avec précaution. Contrairement à une école de commerce qui peut mesurer le nombre de diplômés devenus salariés ou cadres dirigeants, on sait qu'une carrière artistique ne se calcule pas ainsi. Et contrairement à ce que pensent de nombreux politiques, ce n'est pas lorsqu'on est un jeune artiste que c'est le plus compliqué. Certes le premier challenge après l'école, c'est de maintenir sa pratique artistique, vaille que vaille, en alternant petits boulots et résidences. Ensuite, on aborde la trentaine, on se maintient ou pas, certains sortent du jeu. Et puis, passé 40 ans, ça devient très compliqué, car entre 40 et 60 ans, on est considéré comme un vieil artiste. Les appels d'offres deviennent inaccessibles et l'on vous dit : « Si à 40 ans, tu n'as pas ta galerie, tu as raté ta vie. » L'artiste de plus de 40 ans est un artiste maudit. Et si c'est une femme, n'en parlons pas, c'est encore pire !

LA PROPORTION DES FEMMES À RENONCER À EXERCER CE MÉTIER EST ÉNORME EN COMPARAISON DE LEUR NOMBRE DANS LES ÉCOLES D'ART.

Elle est énorme pour des raisons qui sont similaires à celles des métiers indépendants. Le chiffre global que l'on avait sorti quand j'étais au ministère, c'est 30 % : les institutions exposent 30 % d'artistes femmes, on acquiert 30 % d'œuvres de femmes et leurs œuvres sont acquises et vendues 30 % moins cher que celles des hommes. Françoise Nyssen s'est mobilisée sur cette question. Mais il y a d'abord eu des pionnières et des pionniers pour inverser la tendance, et surtout #metoo et #balancetonporc qui ont complètement changé la donne.

Le milieu de l'art est un milieu assez machiste, qui continue d'honorer la figure de l'artiste mâle. Quand l'école de Luminy a ouvert en 1969, il n'y avait aucune enseignante. Aujourd'hui, on compte toujours plus d'hommes que de femmes, mais ça bouge. Les jeunes sont aussi mobilisé(e)s sur ces questions. Il n'y aura pas de discrimination dans notre école, quelles qu'elles soient. Il n'y en aura plus. Nous avons une référente aux discriminations et avons adopté une charte « 0 discrimination » élaborée de façon participative au sein de l'école. Nous sommes très vigilants, en permanence.

« LES INSTITUTIONS EXPOSENT 30 % D'ARTISTES FEMMES, ON ACQUIERT 30 % D'ŒUVRES DE FEMMES ET LEURS ŒUVRES SONT ACQUISES ET VENDUES 30 % MOINS CHER QUE CELLES DES HOMMES. »

« IL FAUT ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR VIE PROFESSIONNELLE ET LE FAIRE AU BON MOMENT, PENDANT ET APRÈS LES ÉTUDES. »

VOUS ÊTES ÉGALEMENT TRÈS PRÉOCCUPÉ PAR LA QUESTION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ARTISTES. VOUS FAITES PARTIE DE CEUX QUI SONT CONVAINCUS DU RÔLE DE L'ÉCOLE DANS CET ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE ACTIVE.

Complètement convaincu. À l'ESADMM, nous avons mis en place le dispositif « Travail Travail !! » qui s'adresse surtout aux diplômés. Car il faut accompagner les jeunes dans leur vie professionnelle et le faire au bon moment, pendant et après les études, faire un retour sur les enseignements qui leur sont délivrés. Il faut aussi considérer l'écosystème de l'art, économique ou sociologique, faire en sorte que l'école d'art soit partie prenante de cet écosystème, en étant acteur sur le territoire.

LORS DE CES FORMATIONS PROFESSIONNELLES, QUE LEUR EXPLIQUEZ-VOUS ? QU'IL VA FALLOIR JONGLER ENTRE TROUVER SES PROPRES MOYENS ÉCONOMIQUES ET RENTRER DANS LES DISPOSITIFS D'AIDE PUBLIQUE ?

Je suis plutôt pour la deuxième partie. Pendant très longtemps, un des moments phares de la professionnalisation a été la venue du ou de la conseillère aux arts plastiques de la Drac pour expliquer les différentes aides possibles. Quand je suis arrivé au CNAP en 2007, je me souviens avoir croisé un jeune artiste qui sortait de l'école et lui avoir posé la question « que peut-on faire pour aider les jeunes artistes ? », et il m'avait répondu tout à fait gentiment : « disparaître ! ». Ces aides-là ne peuvent pas faire une vie économique d'artiste. Pour autant, ce serait criminel de dire aux jeunes : « Vous allez avoir une galerie et vous allez vivre de la vente de vos œuvres. » On sait qu'environ 5 % des artistes diplômés accèdent au marché de l'art.

Ce qu'il faut développer – et c'est ce que j'ai essayé de faire quand j'étais au ministère avec les SODAVI –, **ce sont les économies des artistes et les différentes manières d'être artiste aujourd'hui.** La société a une vision dix-neuviémiste de l'artiste plasticien. Les acteurs eux-mêmes n'ont pas toujours une vision très claire de ce qu'est l'économie de l'art, qu'ils renvoient systématiquement au marché de l'art.

LE NOMBRE DES ARTISTES EST CROISSANT. COMMENT RÉPONDRE À LEUR BESOIN D'EXPOSER ? LES ARTIST RUN SPACES, PLUS DYNAMIQUES ET PLUS SOUPLES DANS LEUR AGENDA, SONT-ILS DEVENUS LES MEILLEURS LIEUX POUR RÉPONDRE À CETTE DEMANDE ? OU EST-CE QUE LES CENTRES D'ART N'AURAIENT PAS AUSSI UN RÔLE À JOUER, PAR EXEMPLE EN PROPOSANT DES EXPOSITIONS MOINS LONGUES MAIS PLUS FRÉQUENTES ?

Tout le monde a un rôle à jouer. Les centres d'art se sont créés à une période de l'histoire de l'art où la référence était le musée. Dans les années 1980, lorsque Jack Lang et Claude Mollard sont arrivés, les revendications des artistes étaient très claires : les musées ne font plus leur travail envers les artistes vivants et il nous faut des ateliers.

Il fallait donc créer d'autres lieux pour montrer la création contemporaine. Des pionniers avaient commencé, à Villeurbanne, à Bordeaux, à Meymac... Et puis en l'espace de 30 ou 40 ans, le musée a fait sa réforme et sont apparues d'autres institutions, qui ne sont ni des musées, ni des centres d'art et qui hybrident les esthétiques et les pratiques. On les a un temps appelées « lieux intermédiaires » après le rapport de Fabrice Lextrait, ou plus volontiers maintenant « tiers lieux ».

La question n'est pas tant de dire si ce rôle doit être tenu par les centres d'art ou les lieux autogérés que d'affirmer qu'il faut remettre les artistes au premier plan. Je pense que le temps des commissaires qui, pour le résumer, commence à partir de l'école du Magasin de Grenoble, est en train de s'arrêter, de s'amender, pour redonner aux artistes les rênes de leur propre vie artistique. De ce point de vue, Marseille est un bon laboratoire d'observation, car la scène artistique marseillaise fonctionne depuis longtemps comme cela.

QUELS SERAIENT LES POINTS D'AMÉLIORATION DE GESTION ET DE SOUTIEN PUBLIC AUX ARTS PLASTIQUES ?

Je le pense depuis 20 ans : **il faut que l'État lâche et arrête de considérer qu'il n'y a pas de salut en dehors de lui. Il faut être résolument bottom-up, résolument territorialisé,** faire que les Drac ne soient pas des prescripteurs mais des partenaires et alléger la tutelle tatillonne qui pèse sur elles depuis Paris. **Les erreurs se sont**

succédé en matière de politique culturelle et ce n'est pas le fait de ce gouvernement. Les dernières tentatives ambitieuses de décentralisation, ce sont les protocoles de décentralisation mis en œuvre par Michel Dufour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle auprès de Catherine Tasca.

Elle s'est légèrement poursuivie sous Jean-Jacques Aillagon avec les lois « Raffarin », et puis cette question a complètement été laissée de côté. **Les autres politiques publiques, dans d'autres secteurs, se territorialisent, elles évoluent, alors que les politiques culturelles sont restées figées dans les années 1980,** elles-mêmes issues des années 1960. Tout cet ensemble est complètement obsolète et le ministère gère sa propre obsolescence. Le risque ici serait de jeter le bébé avec l'eau du bain. Il ne le faut surtout pas ! Aujourd'hui, ce sont les collectivités qui sont à l'origine de tout ce qui se fait d'intéressant. L'État se contente de faire de la communication. Il faut qu'il accepte de ne pas être à la manœuvre, de venir en soutien, de protéger, en forgeant les outils, comme les labels « art contemporain » qui ont protégé les lieux d'art. L'État se retrouve de guingois, ne fait pas ce qu'il devrait faire, comme être le premier acteur de l'enseignement supérieur artistique ou être en appui de la diffusion artistique et renforcer sa présence au niveau international. Il faudrait qu'il ait un effet de réel, sinon ce ministère va disparaître.

L'État ignore trop les autres politiques publiques et la façon dont fonctionnent les collectivités. **Il faudrait rebattre massivement les compétences et poursuivre la décentralisation culturelle** avec des garde-fous, pourquoi pas sous la forme d'une autorité administrative indépendante, d'observatoire créé par la loi comme le Défenseur des droits ou le CSA. Il faut repenser complètement l'ingénierie de la politique culturelle avec de nouveaux outils, en donnant au ministère un rôle qui n'est absolument pas le sien aujourd'hui.

Il faut enfin réaffirmer ce que Malraux affirmait en inaugurant en 1964 la Maison de la culture de Bourges : « Nous avons inventé les usines de rêve les plus prodigieuses que l'humanité ait jamais connues [...] Or, quelles en sont les conséquences ? Les conséquences, c'est que l'humanité tout entière est investie par d'immenses puissances de fiction, et ces puissances de

fiction sont aussi des puissances d'argent ou des puissances politiques de même nature [...] Nous avons découvert qu'il y a, en chacun de nous, une vulnérabilité du rêve, mais, en même temps, ceux qui vivent de ces usines ont découvert quels étaient les moyens d'action sur cette vulnérabilité. » La culture, continuait-il, c'est lutter pied à pied contre cela...

Malraux en lutte contre les *fake news*. ■

”



Discours de Catherine Texier, présidente du CIPAC

Le 5 octobre dernier, avait lieu la 3^e édition des assises du CIPAC, fédération des professionnels de l'art contemporain. Cette journée de réflexions portant sur la notion de filière fut marquée par le discours d'ouverture inquiet et engagé de Catherine Texier, présidente du CIPAC. Nous vous le restituons ici dans son intégralité.

« Madame Béatrice Salmon, directrice adjointe chargée des Arts plastiques à la direction générale de la Création artistique du ministère de la Culture, Monsieur Yves Robert, directeur du Centre national des arts plastiques, Mesdames et messieurs les représentants des collectivités territoriales, Mesdames et messieurs les artistes, chers collègues de la FRAAP, de l'USOPAVE, Mesdames et messieurs les inspecteurs, chefs de service et conseillers pour les arts plastiques, Mesdames et messieurs les présidentes et les présidents des organisations professionnelles membres du CIPAC, chers collègues, Mesdames et messieurs les professionnels des structures et des réseaux, chers collègues, Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,

Permettez-moi de commencer par remercier la Ville de Paris pour le soutien qu'elle apporte à cette journée en nous permettant de nous réunir dans ce lieu de culture, et bien sûr de remercier Sandrina Martins et l'équipe du Carreau du Temple pour son accueil.

Chers collègues, j'ai l'honneur d'ouvrir en votre nom à tous les assises du CIPAC pour la troisième année consécutive.

En réfléchissant à ce discours d'ouverture ces dernières semaines, j'imaginai pouvoir commencer par de bonnes nouvelles, par un bilan de cette dernière année très prometteur, voire enthousiasmant. Ce ne sera pas, hélas, le début de mon propos.

J'aurais dû commencer par me féliciter que le nouveau plan Éducation artistique et culturelle des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, intitulé "À l'école des arts et de la culture", fasse la part belle aux arts plastiques. Nous avons tellement œuvré dans ce domaine et depuis tant d'années. Peu de secteurs ont en effet produit autant de recherche ou d'actions innovantes en la matière. Lors des dernières assises, Emmanuel Tibloux animait ici même une table ronde autour de l'éducation artistique et culturelle. Il avait publié plusieurs tribunes sur le sujet, où il alertait, je le cite, "de **l'urgence d'une politique ambitieuse en matière de formation, de recherche, de création, de diffusion, de médiation et d'éducation aux arts visuels**". Il demandait "un investissement fort, non pas tant dans la culture comme facteur de cohésion sociale, que dans l'art comme vecteur d'éducation au regard et à la création". La table ronde qu'Emmanuel Tibloux animait s'intitulait "Éducation artistique et culturelle : quelles ambitions pour les arts plastiques ?". Je crois malheureusement que nous avons la réponse aujourd'hui. Je vous engage à lire, si ce n'est déjà fait, la publication du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale. Vous y verrez des photos où des jeunes dessinent, peignent, font de la photographie, mais vous aurez beaucoup de mal à trouver les lignes qui désignent les arts plastiques dans l'expression des volontés conjointes des deux ministères. Ce n'est pas tout à fait une absence totale : au bas de la page 19, sur trois lignes, il y a un dispositif de soutien au réseau Diagonal pour la création de parcours photographiques. Renseignements pris, les moyens alloués à ce dispositif permettront de toucher 700 personnes.



Assises du CIPAC 2018. Photographies : M.Q. - Tous droits réservés

Dans les dispositifs soutenus, vous trouverez aussi celui de "Une classe, une œuvre". C'est un dispositif qui existe depuis 2013. Pas un projet dans notre champ professionnel qui ne porte en son cœur l'éducation artistique et culturelle et ses enjeux. Nous travaillons tous avec les enseignants pour que les jeunes puissent continuer à avoir accès aux œuvres, à rencontrer les artistes, le tout dans des conditions humaines et matérielles de plus en plus difficiles au fil des années. À l'heure où nous sommes nombreux à réécrire nos projets d'établissements, en prenant grand soin de faire toute la place qu'elle mérite à l'éducation artistique et culturelle, à l'heure où nos collègues galeristes ouvrent largement et gratuitement leurs portes aux classes, où le CIPAC vient d'accueillir comme nouveau membre l'organisation professionnelle des médiatrices et médiateurs de l'art, cette absence quasi totale des arts plastiques dans le plan interministériel est une véritable violence faite à nos projets, à nos pratiques et aux valeurs que nous portons.

Le CIPAC enverra un courrier aux deux ministres, Françoise Nyssen et Jean-Michel Blanquer, pour exprimer notre incompréhension, notre colère, et pour demander à ce que soit reconnue au travers de dispositions concrètes la réalité de notre action dans ce domaine.

Nous arrivons maintenant au moment où je devrais vous annoncer la création du Conseil national des professions des arts visuels : tous les voyants étaient au vert. Nous avons passé il y a longtemps l'épreuve d'une longue négociation, puis toutes les étapes politiques

et administratives, et l'État et les collectivités avaient finalement trouvé un accord concernant la présence de ces dernières dans cette instance.

« Cette absence quasi totale des arts plastiques dans le plan interministériel est une véritable violence faite à nos projets, à nos pratiques et aux valeurs que nous portons. »

La règle issue de la simplification des normes et de l'action réglementaire du gouvernement, qui impose la suppression d'une commission pour en créer une autre, était respectée. L'ensemble des acteurs des arts plastiques et visuels guettait donc impatientement la publication du décret qui finaliserait enfin la création du CNPAV. Nous apprenons maintenant que désormais la règle de simplification impose non pas la suppression d'une commission pour qu'une nouvelle soit créée, mais la suppression de deux commissions... Cela diffère donc une fois de plus la publication du décret CNPAV !

Il est inimaginable que cette instance, dont la création a été annoncée par les représentants successifs du ministère de la Culture deux fois ici même, ne voie pas le jour en 2018. Si tel était le cas, cela dirait non seulement **l'invisibilité de notre secteur auprès de l'État, mais aussi le mépris absolu que ce gouvernement aurait pour les artistes d'abord, et pour l'ensemble des acteurs des arts plastiques.** La presque totalité des métiers est susceptible de se retrouver au sein du Conseil national des professions aux côtés des artistes : les galeristes, les régisseuses et régisseurs, les médiatrices et médiateurs, les directrices et directeurs de centre d'art, de FRAC, d'artothèque, les critiques d'art, les commissaires, les restaurateurs, les administratrices et administrateurs, les documentalistes, les chargés de production, et j'en oublie sûrement, pardonnez-moi.

« Longtemps, le monde de l'art a été décrit comme une somme d'individualités. Aujourd'hui, les acteurs des arts plastiques se sont rassemblés en réseaux et mettent en œuvre des concertations avec les partenaires publics partout dans les régions. »

Nous attendons tous de pouvoir construire ensemble, avec les différents niveaux de collectivités, l'État, l'ensemble des partenaires sociaux, de même que les sociétés de gestion des droits d'auteurs, ce qui pourrait enfin être reconnu comme un secteur professionnel à part entière et surtout disposer des outils nécessaires à sa consolidation et à son développement.

Je rappelle une fois de plus que **nous n'avons pas de convention collective adaptée, pas de répertoire des métiers, donc pas de filière de formation dédiée.** Nous devons sans cesse nous adapter ou faire avec. Sans compter notre absence dans les espaces de travail ou de négociation où sont prises, par d'autres que nous, les décisions qui impacteront tous nos parcours professionnels.

Les seules avancées notables de cette dernière année sont par conséquent la mise en place des premiers labels nationaux attachés aux arts plastiques, ainsi que celle du CNESERAC, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistique et culturelle.

Dans les écoles d'art, la réforme du statut des enseignants des écoles territoriales est toujours en suspens. Nous souhaitons qu'une solution intervienne rapidement afin d'éviter ce qui pourrait devenir une crise profonde pour ces institutions essentielles pour le présent et l'avenir du monde artistique. Aux côtés des représentants des écoles d'art, nous réaffirmons l'attachement à un enseignement qui se construit depuis le champ professionnel de l'art contemporain et de ses spécificités.

Pour ce qui concerne les labels, qui constituent indéniablement un pas en avant pour le secteur des arts plastiques, nous restons particulièrement vigilants : l'attribution du label "centre d'art contemporain d'intérêt national". Nous attendons en 2019 un nombre de demandes et d'attributions plus important, mais dans de nombreux territoires, **nos collègues témoignent de grandes difficultés devant la complexité croissante du dialogue entre les collectivités et l'État.**

Les FRAC sont pour leur part engagés dans un mouvement de mise en conformité de leurs projets et de leurs statuts avec le label. Leurs situations respectives dans les régions connaissent des écarts considérables et des remises en cause des modèles actuels sont annoncées.

Les changements se produisent bien au-delà des simples contours de notre secteur et une réforme très profonde commence à ébranler le monde du travail. Il s'agit du regroupement des branches professionnelles : l'objectif du gouvernement est de passer de 700 branches professionnelles à 200. Dès 2019, toutes les branches de moins de 5 000 salariés seront supprimées. La deuxième étape sera celle de la suppression des branches de moins de 50 000 salariés. Les conséquences vont être importantes et provoquer de profondes modifications du paysage socioprofessionnel national.

Nous ne disposons pas de branche professionnelle et, selon la nature de notre activité, nous sommes rattachés ou pas à des textes réglementaires écrits pour d'autres : l'animation ou le spectacle vivant notamment. À l'issue de cette réforme, chaque salarié devra pourtant être rattaché à une branche professionnelle. Le CIPAC reviendra donc vers vous dans les prochains mois pour évaluer les conséquences concrètes d'une telle évolution et les mesures sectorielles à mettre en œuvre rapidement pour aborder le mieux possible les deux prochaines années.



Assises du CIPAC 2018. Photographies : M.Q. - Tous droits réservés

Pour ce qui concerne les artistes, le ministère a mis en œuvre une concertation face à l'inquiétude des auteurs sur de nombreux sujets, parmi lesquels **deux urgences : le transfert du recouvrement des cotisations et contributions sociales à l'Urssaf et la solution effective qui viendra compenser pour eux la hausse de la CSG**. Aux côtés des organisations professionnelles qui les représentent, le CIPAC souhaite une issue prochaine favorable aux auteurs sur ces deux sujets.

Chacun d'entre nous a conscience de la période charnière que nous traversons, conscience aussi que l'évolution de nos modèles institutionnels n'est pas obligatoirement négative.

Malgré les mauvaises nouvelles avec lesquelles je suis arrivée devant vous, je voudrais vous dire que nos efforts ces dernières années n'ont pas été vains. Si nous regardons ensemble le chemin parcouru, notamment depuis la mise en place de la réforme territoriale, je crois que nous pouvons être fiers de notre mobilisation et du travail accompli dans une période déterminante et complexe.

Longtemps, le monde de l'art a été décrit comme une somme d'individualités. Aujourd'hui, les acteurs des arts plastiques se sont rassemblés en réseaux et mettent en œuvre des concertations avec les partenaires publics partout dans les régions. Certes des écarts entre les territoires existent, les périmètres des actions et les calendriers ne sont pas les mêmes, mais les SODAVI ont pourtant créé un premier appel

d'air pour notre secteur. Au sens propre du terme, comme si une porte s'ouvrait, les SODAVI nous permettent de trouver de nouveaux espaces pour dire ce que nous sommes, partager, inventer, construire ou plutôt co-construire enfin sérieusement et sereinement avec les partenaires publics, la société civile et le secteur économique.

Artistes, acteurs publics ou privés du monde de l'art, nous avançons avec **la volonté de développer nos modes de coopération et de renforcer une solidarité qui place l'artiste au centre, sans angélisme, avec rigueur et lucidité**.

Nous allons aujourd'hui tenter d'analyser ensemble les mécanismes qui animent notre écosystème. Regarder comment et pourquoi la question d'une filière arts plastiques et visuels se pose à nous aujourd'hui. Le CIPAC a initié et soutenu ce mouvement dans les régions, il va désormais travailler pour que les préconisations issues des concertations puissent trouver un écho, une articulation efficace et positive avec les politiques publiques de l'État.

Plus que jamais, je suis convaincue que **nous ne pouvons compter que sur notre solidarité et notre action collective pour affirmer plus encore la présence nécessaire de l'art dans les vies de nos concitoyens.** » ■

Plus d'informations : www.cipac.net

Magasins généraux Pantin

Le Grand Paris n'est pas si loin. À cinq minutes à pied du métro Église-de-Pantin, face au canal de l'Ourcq, se dressent les Magasins généraux, lieu de travail, de vie et de création grand-parisien imaginé par la célèbre agence de publicité française BETC et inauguré en juillet 2016. Visite et état des lieux avec sa directrice Eugénie Lefebvre.

Par Barbara Soyer

La visite débute par un café, servi au comptoir du Dock B, le grand bar-restaurant qui accueille le public dès l'entrée des Magasins généraux. Fraîchement ouvert, il vient grossir les rangs des résidents déjà installés, tels le Centre national d'art contemporain - Cneai, qui quittera les lieux en 2019, ou l'incubateur coopératif Le MédiaLab93. « À l'origine, BETC, située dans le 10^e arrondissement de Paris, cherchait à rassembler ses équipes et à se projeter dans le futur. En 2008, Rémi Babinet et Mercedes Erra, les deux fondateurs de l'agence, identifient ce bâtiment des années 1930 très connu à Pantin, qui servait autrefois à l'entreposage de grains. Il était devenu le temple du graffiti. Rémi Babinet est alors allé voir le maire de la ville, a cherché un investisseur, un architecte et un promoteur capables de réhabiliter ce bâtiment en immeuble de bureaux et en lieu public. Les travaux ont démarré en décembre 2013. Simples locataires, nous avons cependant décidé de tout, des matériaux employés au design des lieux », raconte Eugénie Lefebvre, qui travaille sur le projet depuis juin 2013. « La volonté d'en faire un lieu de création, en phase avec ce que nous sommes, s'est rapidement imposée. D'où l'idée de vivre avec d'autres acteurs que BETC, d'ouvrir le rez-de-chaussée et de sanctuariser la grande salle de 1 000 m² pour y développer une programmation dont la nature s'est précisée au fur et à mesure du projet. »

Pluridisciplinarité, mixité des publics et partenariats assumés

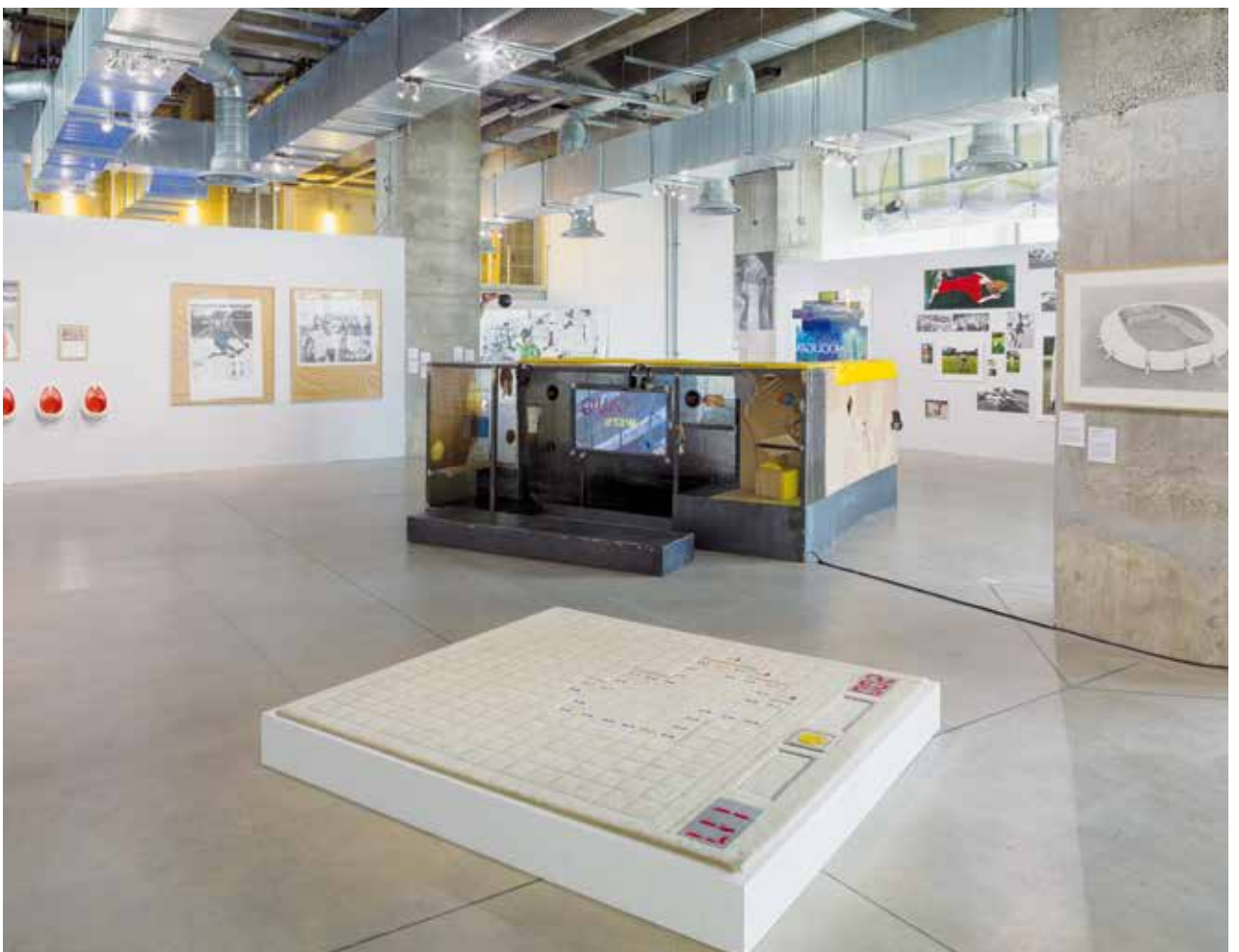
Structure de BETC, les Magasins généraux comptent une équipe dédiée de quatre personnes en charge de la coordination du lieu, des relations avec les différents acteurs et des projets d'édition (*le Guide des Grands Parisiens* par

« Assumant être l'émanation d'une agence de publicité, les Magasins généraux ambitionnent de créer de nouvelles formes d'événements culturels. »

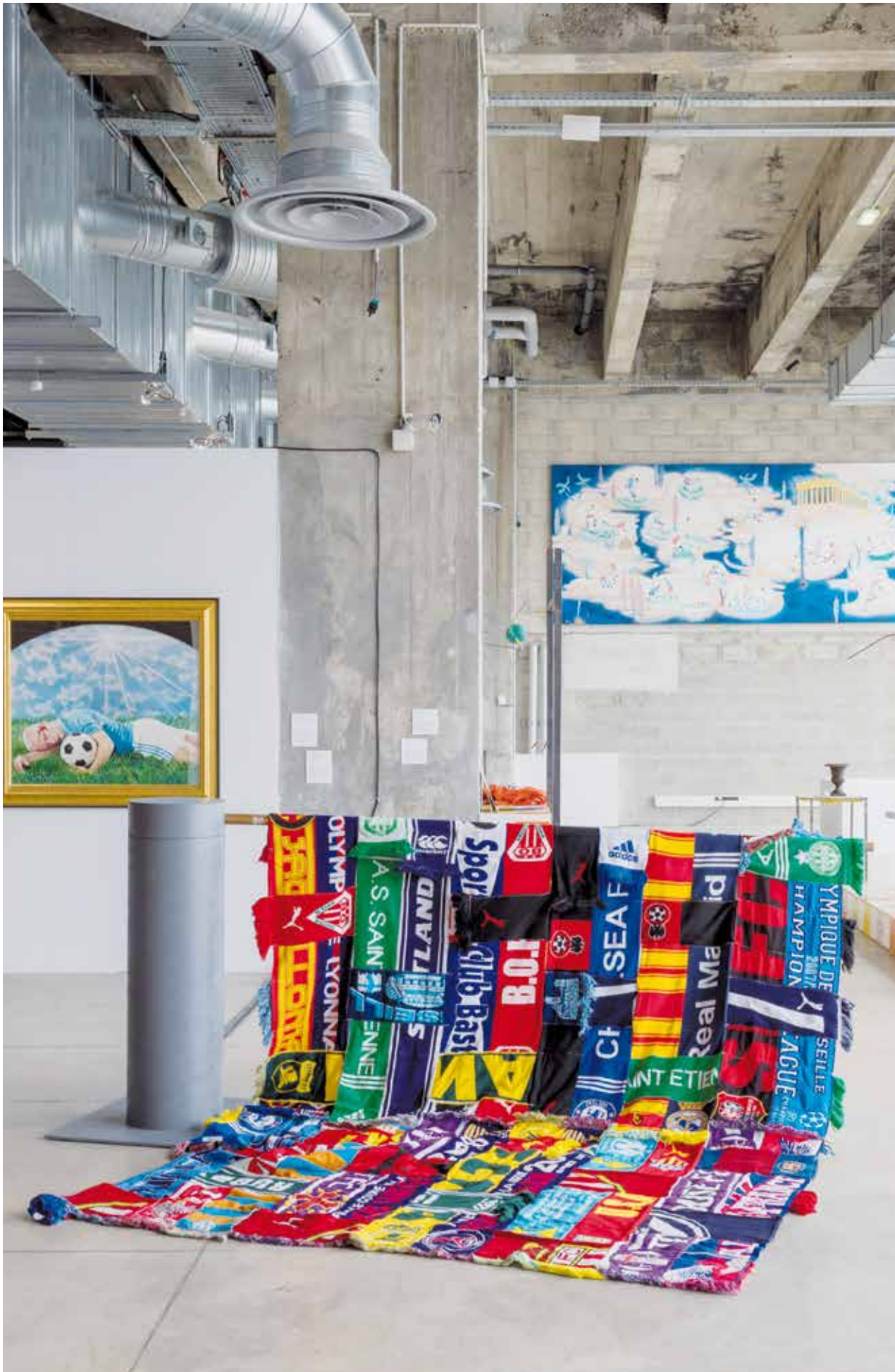
cette année et *Cantine générale* à paraître), ainsi que deux commissaires, Anna Labouze et Keimis Henni, les jeunes fondateurs d'Artagon (voir l'article consacré à leur projet dans ce numéro), qui ont pensé la programmation sous forme de saisons culturelles en entrée libre, une à deux fois par an. BETC finance l'équipe, la communication, le site Internet et les lieux. Chaque projet répond ensuite à un *business model*, auquel l'agence participe plus ou moins. « À moi de chercher les financements nécessaires et surtout les marques partenaires », précise la directrice.



© Meffre & Marchand 2017 - DN



Vues de l'exposition « Par amour du jeu 1998-2018 », Magasins généraux, Pantin – Grand Paris, 9 juin-5 août 2018. Commissaires : Anna Labouze & Keimis Henni. Photo : Tadzio – © 2018 Magasins généraux – Courtesy the artists



ci-dessus et ci-contre : Vues de l'exposition « Par amour du jeu 1998-2018 », Magasins généraux, Pantin – Grand Paris, 9 juin-5 août 2018.
Commissaires : Anna Labouze & Keimis Henni. Photo : Tadzio – © 2018 Magasins généraux – Courtesy the artists



Assumant être l'émanation d'une agence de publicité, les Magasins généraux ambitionnent de créer de nouvelles formes d'événements culturels associant des partenaires et des marques de manière active, et s'adressant à la fois à un public amateur d'art et à la population locale. Ainsi de « Football général. Par amour du jeu 1998-2018 », la première saison réalisée avec la participation de La Poste – sponsor des arbitres en France depuis une dizaine d'années – qui a financé la moitié de la production de l'évène-

« Chacun tire profit des outils (site de production, studio de musique...), des espaces et de la situation des Magasins généraux, proches de la vie culturelle parisienne. »

ment mêlant exposition, festival, tournoi de *street football* et diffusion sur écran géant des matchs de la Coupe du monde. Produite avec un budget serré – environ 200 000 €, la moitié du coût réel estimé d'un événement de ce type –, cette première saison a attiré 30 000 personnes au total, dont 12 000 dans le seul espace d'exposition. « Les autres saisons, dont "Les futurs de l'amour" à l'été 2019, répondront à un budget conforme aux grilles habituelles. Venant de créer une association, nous envisageons aussi de faire appel à des fonds publics dans le cadre de certains projets, productions d'œuvres et/ou dynamiques de médiation. »

Communauté grand-parisienne

Les résidents des Magasins généraux participent également chacun à leur manière à la vie et à l'esprit du site. Ainsi du Cneai, qui, en échange de la mise à disposition des lieux, programme dans la grande salle quatre à cinq mois par an. Ou du sous-locataire Le MédiaLab93, à l'initiative d'actions et de rencontres régulières avec les acteurs du territoire. Enfin de Dock B qui propose un service de restauration et une programmation musicale. Il existe ensuite un système de résidences éphémères, sans plateau dédié, en fonction des projets, tels le collectif Artagon accueilli en résidence dans le cadre de son exposition actuelle (« Artagon. IV - Heading East! », jusqu'au 11 novembre), Vincent Lamouroux récemment, ou les artistes Ben Elliot et Aurore Le Duc, exposés lors de la saison #1. Chacun tire profit des outils (site de production, studio de musique...), des espaces et de la situation des Magasins généraux, proches de la vie culturelle parisienne et au cœur du Grand Paris. Leur présence est le fruit de rencontres. Eugénie Lefebvre reçoit beaucoup de dossiers d'artistes, qu'elle étudie avec le duo de commissaires : « Ma priorité est cependant moins celle de multiplier les résidents que de positionner le lieu, asseoir son inscription dans le territoire et renforcer son rayonnement avec les acteurs en présence. »

Mixer, ne rien s'interdire, inventer, mailler, fédérer, développer les collaborations avec les résidents, les acteurs locaux (le CND, La Villette, le 104, la MC93, les associations pantinoises, etc.) et d'autres, est le pari de la directrice qui compte bien s'appuyer sur la formidable dynamique à l'œuvre dans le Grand Paris pour faire des Magasins généraux l'un de ses lieux de destination phares. ■

Grand bain : j'ai monté mon exposition internationale d'étudiants en écoles d'art

Suite de notre série commencée cet été, consacrée à celles et ceux qui créent leur propre rendez-vous artistique en marge des lieux consacrés, nous nous arrêtons ce mois-ci sur le cas d'Artagon, dont l'édition 2018 se tient jusqu'au 11 novembre aux Magasins généraux à Pantin. Initié il y a seulement quatre ans, ce concept d'exposition réunissant les œuvres d'étudiants en écoles d'art, françaises et internationales, en impose déjà. À la fois par le jury d'experts internationaux qu'il réunit, mais aussi par les opportunités qu'il ouvre à de jeunes artistes. Ou comment Artagon a créé un modèle du genre.

Genèse

Créé en 2014, le projet Artagon a été conçu par et pour des étudiants : « Tout a commencé par un grand local mis à disposition par un mécène, qui nous a proposé d'y faire une exposition », se souviennent Anna Labouze et Keimis Henni, fondateurs et commissaires d'Artagon, alors jeunes étudiants de 22 ans – l'un en droit et en histoire de l'art, tout en travaillant chez le galeriste Kamel Mennour, l'autre à HEC et en sciences de l'éducation –, lorsqu'ils se sont vu proposer l'occupation de quelque 700 m². « Nous avions des amis étudiants en écoles d'art et c'est pour eux que nous trouvions cette proposition intéressante. Nous voulions créer quelque chose de nouveau. En les consultant, certains constats et envies sont apparus : une école d'art agit comme un cocon, propice aux premières années de création, mais à la fin des études, les étudiants veulent s'ouvrir, échanger et voir ce qu'il se passe ailleurs. Mais aussi trouver des opportunités d'exposition.

Notre objectif était de trouver les moyens d'aider des étudiants en art dans la fin de la période des études et le tout début de la vie active. L'idée d'Artagon était donc de faire rencontrer étudiants et professionnels qui seraient susceptibles de leur offrir des résidences, des expositions ou d'acquiescer leurs premières œuvres. Mais aussi de faire un lien entre des étudiants d'horizons géographiques différents », résumant les jeunes commissaires.

Jury de premier choix

Comment générer les rencontres entre étudiants et professionnels ? En constituant un jury qui sélectionnerait les étudiants exposés : « Nous voulions réunir des jurés qui représenteraient l'écosystème du monde de l'art (artistes, commissaires, critiques, galeristes, collectionneurs) et qui iraient à la rencontre des étudiants dans leurs écoles », expliquent les deux fondateurs qui, la première année, parviennent à monter une équipe d'une vingtaine de personnalités sous la présidence de Jean-Jacques Aillagon. Hasard des hasards, l'ancien ministre de la Culture et de la Communication était intervenant dans le master suivi par Keimis Henni, et a accepté de se prêter au jeu (tout en confiant plus tard qu'il croyait peu en ce projet au début, mais qu'il ne voulait pas stopper leur élan). « Cette caution de Jean-Jacques Aillagon nous a donné une crédibilité et une légitimité auprès des autres membres du jury, qui ont été séduits par le côté novateur du projet, mais surtout auprès des écoles d'art qui ont été les plus difficiles à convaincre.

Ce n'était pas dans leurs habitudes d'ouvrir les portes à un jury extérieur, à des commissaires qu'elles ne connaissaient pas, ajouté à cela l'incertitude de la qualité et du lieu de l'exposition. Il a fallu montrer patte blanche à tous les interlocuteurs », se rappellent Anna Labouze et Keimis Henni, qui peuvent s'enorgueillir de la prestigieuse liste des jurés



Vue de l'exposition « ARTAGON.III », sept. 2017, Les Petites Serres, Paris – Commissaires : Keimis Henni & Anna Labouze
photo : Marie Genin – Courtesy the artists and Artagon, Paris

qui ont depuis participé aux différentes éditions d'Artagon : le curateur Hans-Ulrich Obrist, la conseillère en art de François Pinault, Caroline Bourgeois, ou encore le galeriste Emmanuel Perrotin, pour ne citer qu'eux. Mais comment dégoûte-t-on leur 06 quand on est de jeunes inconnus ?

« Notre objectif était de trouver les moyens d'aider des étudiants en art dans la fin de la période des études et le tout début de la vie active. »

« Il a par exemple suffi d'un mail un peu lancé à la mer à Hans-Ulrich Obrist, sans mise en relation de personne, pour qu'il accepte d'être président du jury de la 3^e édition. Ces professionnels-là sont enclins à la transmission avec les plus jeunes. Ils participent à la sélection des étudiants bénévolement, en contrepartie de quoi on leur ouvre les portes des écoles où ils découvrent de nouvelles générations d'artistes.

Ce n'est pas parce qu'il s'agit de grands noms internationaux qu'ils se moquent de la jeune création. Au contraire, cela agit comme une opportunité supplémentaire qui leur permet de s'engager davantage », expliquent les fondateurs. Car l'originalité d'Artagon est de sélectionner les futurs exposants non pas sur dossier, mais directement dans les écoles. Chaque école participante présélectionne vingt étudiants de 4^e et 5^e années, dont les œuvres seront passées en revue par une délégation de trois experts par école.

Chaque rencontre fait l'objet d'une discussion d'une quinzaine de minutes entre l'artiste et les membres du jury. « Ce n'est pas un jury solennel. Ils peuvent donner des conseils bienveillants, des pistes de réflexion... Par ailleurs, nous n'avons pas instauré de critères d'évaluation pour le jury. Ce qui compte avant tout pour eux, c'est la maturité d'un travail susceptible d'être exposé, que l'univers de l'étudiant soit le fruit de recherches sur la durée. Les membres du jury cherchent également des individualités qui sortent un peu du moule ou du carcan de l'école », précisent-ils.

Enjeux de professionnalisation

Artagon a trouvé comment répondre aux demandes étudiantes de connexion professionnelle débouchant sur des opportunités concrètes : « Parfois, un rapport de mentorat s'établit entre les membres du jury et les étudiants qu'ils ont sélectionnés. Ils restent en contact au-delà de l'exposition. Il y a des relations qui se créent, qui nous échappent complètement et c'est tant mieux », se réjouissent les commissaires. « Notre stratégie a évolué au fur et à mesure des éditions.

Pour les deux premières éditions, nous cherchions vraiment à réunir des noms de professionnels reconnus pour asseoir la légitimité du projet. Aujourd'hui, nous cherchons des jurés qui sont actifs dans les pays visités où se trouvent les écoles et qui soutiennent la jeune création. Car l'idée est que les membres du jury offrent en premier lieu des opportunités aux artistes qui sont exposés, qu'ils soient leurs premiers ambassadeurs, qu'ils les accompagnent », soulignent-ils. La formule semble avoir particulièrement bien fonctionné l'année dernière : à titre d'exemple, sept œuvres exposées ont été acquises ; l'artiste Alvaro Barrington a depuis intégré la galerie Thaddeus Ropac ; Elizabeth Neilson, directrice de la Zabudowicz Collection de Londres a organisé trois solo shows d'étudiants suite à l'exposition. « Artagon est un tremplin pour ceux qui ont été sélectionnés, leur travail est vu par des galeristes, des collectionneurs, des journalistes, des commissaires d'exposition qui

vont potentiellement les suivre... Mais nous avons également des retours d'artistes non retenus qui nous avouent avoir beaucoup appris en 15 minutes avec les membres du jury. Chaque année, c'est plus de 300 étudiants que l'on rencontre. Ces moments d'échanges sont très précieux pour eux », témoignent Anna Labouze et Keimis Henni.

L'autre objectif d'Artagon est de confronter les jeunes artistes à tous les aspects de la profession, au-delà de la constitution d'un réseau : « Nous nous sommes rendu compte que la professionnalisation était un gros enjeu pour les étudiants, qu'ils n'avaient pas tous les notions d'évaluation de la valeur d'assurance, de prix d'une œuvre, de droits des artistes, etc. Pour la première fois cette année, nous allons donc mettre en place des master class autour de ces questions : comment préparer l'entrée des artistes dans le monde de l'art ; à qui incombe la responsabilité de le faire ; la question de l'artiste entrepreneur, etc. », ajoutent-ils. Cette nouveauté de la 4^e édition d'Artagon ajoute une corde supplémentaire à l'arc de ce jeune concept qui a déjà fait ses preuves, cherchant à répondre le plus concrètement possible aux besoins des jeunes artistes. Un intercesseur qui fait aujourd'hui figure de modèle. ■

Financements

C'est chose évidente : la première année d'un projet est la plus difficile pour trouver des financements. Pour le premier volet d'Artagon, c'est un prêt bancaire personnel et une campagne de financement participatif qui ont d'abord lancé le projet. Parmi les centaines de fondations, marques, entreprises qui ont été contactées par l'équipe d'Artagon, c'est la Société générale qui a répondu présente en apportant son soutien financier via leur mécénat d'entreprise (voir l'article consacré à la collection d'entreprise de la Société générale dans le n° 4 d'*Art Insider*).

Un budget de 50 000 € a été réuni pour la 1^{re} édition. Aujourd'hui, la reconnaissance d'Artagon aidant, le budget global est un peu plus conséquent, notamment grâce à l'arrivée d'autres partenaires tels que le ministère qui leur alloue une subvention annuelle, ou encore des mécènes offrant

leur service, permettant de réaliser des économies comme la prise en charge du transport des œuvres (Art Services), leurs assurances pendant la durée de l'exposition (Hiscox), ou la production de l'exposition (Arter). Les principaux postes de dépenses d'Artagon concernent le financement du voyage des jurés dans les écoles (jusqu'à Moscou cette année) ; bien que les artistes ne soient pas rémunérés : la production des œuvres et leurs transports ; le logement des étudiants à Paris pendant dix jours ; la scénographie de l'exposition et un budget de communication.

Si la location des espaces des 2^e et 3^e éditions a représenté un poste de dépenses important, l'édition 2018 se déroule quant à elle aux Magasins généraux, nouveau centre de création fondé par BETC, qui accueille l'exposition gracieusement. Anna Labouze et Keimis Henni en sont par ailleurs les commissaires. ■



ci-contre : Anna Labouze & Keimis Henni – photo : Marie Genin

ci-dessous : Vue de l'exposition « ARTAGON.II »,
avril 2016, Passage de Retz, Paris
Commissaires : Keimis Henni & Anna Labouze
photo : Marie Genin – Courtesy the artists and Artagon, Paris



Incontournable communication digitale

Être visible et active sur le net est aujourd'hui indispensable pour une galerie. Le secteur de l'art contemporain s'est depuis quelques années aligné sur nos modes de vie et de consommation images/informations, et la communication digitale est devenue un levier social et économique de premier plan. Thomas Micaletto, fondateur de l'agence de communication Troisième Rive, spécialisée en stratégie digitale, analyse les outils numériques les plus pertinents et les enjeux de leur utilisation pour une galerie.

Propos recueillis par Alexandrine Dhainaut

Il est aujourd'hui quasiment obligatoire pour une galerie d'avoir une vitrine numérique ?

Oui, tout à fait. Une vitrine qui est aujourd'hui internationale, immédiate et accessible à tous. Et il est vrai que cela bouleverse un peu les codes du marché de l'art qui est plutôt conservateur, traditionnel et élitiste. Moi qui avais travaillé en galerie pendant plusieurs années, j'avais l'habitude de cette communication très traditionnelle des relations presse, des cartons d'invitation par voie postale... En 2014, lorsque nous avons monté Troisième Rive avec mon associé, Pierre-Antoine Guénot, le constat était très simple : sur environ 1 000 galeries recensées à Paris, seules 60 % étaient actives sur les réseaux sociaux, dont la majorité via Facebook et très peu sur Instagram. À cette époque-là, il y avait notamment de nombreuses questions relatives à la propriété des images sur Internet et à la diffusion des œuvres. Dans un premier temps, nous avons donc fait beaucoup de pédagogie. De plus, il existait très peu d'e-commerces (nous nous sommes lancés quelques mois après Artsper). Nous avons d'abord travaillé avec Drouot pour mettre en place leurs réseaux sociaux en 2014-2015 (aujourd'hui, ils rassemblent une communauté de plus

de 100 000 followers). Il y avait une vraie demande. Puis nous avons lancé une petite campagne auprès des galeries de notre connaissance en leur disant : « Ne pas gérer son image et sa réputation sur Internet, c'est laisser aux autres le soin de raconter votre histoire. » Puis en 2015-2016, il y a eu un virage. Les galeries se sont rendu compte

« Les galeries se sont rendu compte de l'enjeu de la e-réputation et du référencement, considérant la multiplicité des concurrents dans l'art contemporain. »

de l'enjeu de l'e-réputation et du référencement, considérant la multiplicité des concurrents dans l'art contemporain. Aujourd'hui, 70 % des clients de Troisième Rive sont des galeries ou des foires. Notre métier est de les accompagner dans leur stratégie digitale auprès des collectionneurs et amateurs d'art.



Les fondateurs : Thomas Micaletto & Pierre-Antoine Guénot. Crédit photo : Edouard Touitou

Quels sont les besoins des galeries en général ?

Le premier point de contact est la refonte d'un site Internet. Leurs sites sont parfois obsolètes, peu ergonomiques et surtout ils ne sont pas « responsive web design » (qui s'adapte au format tablette et mobile). Et quand on sait qu'un visiteur sur deux en moyenne consulte un site depuis son smartphone, cela représente une sacrée dissonance pour de nombreux collectionneurs. Le second point est la mise en place d'une stratégie de communication digitale. La plupart sont des galeries qui ont beaucoup entendu parler des enjeux du digital, sans forcément les appréhender et les comprendre. Elles sont conscientes qu'il faut être référencé, visible sur Google, et qu'on parle de leurs artistes sur les réseaux sociaux. Donc la principale question qui anime le galeriste est : « Comment développer notre visibilité et notre e-réputation sur Internet ? » Nous réalisons toujours un plan de communication qui répond à trois enjeux : faire savoir, faire aimer et faire agir, soit la notoriété, l'image de marque et la conversion. Selon ces objectifs, on définit les outils.

Instagram est devenu l'outil de visibilité le plus efficace pour un galeriste aujourd'hui. À raison ?

Tout à fait. Aujourd'hui, on a tendance à fermer les pages Facebook de certaines de nos galeries. Quand nous avons commencé, Facebook était un réseau social au sens propre du terme, où l'on pouvait créer une communauté de fans qualifiés. Depuis, Facebook est devenu un vrai média. Lorsque vous êtes un annonceur ou une entreprise telle qu'une galerie, vous devez créer une *fanpage*, et sponsoriser vos publications si vous voulez que chaque post touche votre communauté. Imaginons une *fanpage* qui compte 10 000 fans. Si vous ne payez pas, vous touchez moins de 10 % de la communauté. C'est la conséquence de la modification de l'algorithme de Facebook qui depuis quelques

mois privilégie les publications de ses amis plutôt que celles des pages. Si l'on veut y être visible, c'est un budget qui peut représenter des centaines d'euros par mois. Peu de galeries le savent : lorsque l'on poste sans publicité, on touche à peine 10 % de ses fans dans le fil d'actualité. Les 90 % restants des publications échouent dans l'onglet de la page d'accueil « Actualités des pages », que personne ne consulte. Lorsque nous avons commencé en

« 1 visiteur sur 2 en moyenne consulte un site depuis son smartphone. »

2015, de nombreuses galeries avaient un compte personnel sur Facebook, qui a par la suite imposé de fermer ces comptes au nom d'une société pour basculer vers des *fanpages*. Cette année, Facebook nous oblige à des budgets publicitaires systématiques pour diffuser ces messages. Dans tous les cas, Facebook est en perte de vitesse depuis deux ans au profit d'Instagram, qui est LA plateforme des collectionneurs selon les études (Hiscox, ArtPrice). C'est notre premier réseau social et nous le proposons systématiquement à nos galeristes.

Twitter semble moins intéressant dans ces stratégies de communication, je me trompe ?

Oui, c'est effectivement moins intéressant, pour la simple raison qu'une galerie relève de l'image, et que Twitter repose sur la communication écrite, du temps réel. On utilise Twitter lorsque nos galeries participent à une foire, parce qu'on peut faire des *live tweets* toute la journée et que Twitter est l'outil de communication des journalistes.



Vernissage de l'exposition Adobe à la Fisheye Gallery. Crédit photo : Laurent Qy

90 % des journalistes culture parisiens y sont très actifs. C'est un outil de veille, mais il est aussi en perte de vitesse. Et surtout, il recourt à des codes d'usage très précis qui s'opposent parfois au marché de l'art, comme le tutoiement par exemple.

Pour revenir à Instagram, on l'utilise comme un « pass backstage » dans l'univers d'une galerie. Instagram permet à des collectionneurs qui sont très friands de ce canal de s'immerger au quotidien dans les coulisses d'une galerie. C'est la raison pour laquelle nous y postons une photo par jour pour nos clients. Jamais plus, jamais moins. Néanmoins, on constate qu'il est très difficile d'atteindre les 1 000, 3 000, puis 10 000 followers... C'est très long de construire une communauté. Pour ce faire, nous avons des partenaires qui nous aident à identifier les collectionneurs sur Instagram. Nous utilisons une solution technique qui nous permet de détecter les comptes utilisant dans leur publication des tags tels que #artcollector, #contemporaryartcollector ou #curator. Ce qui nous permet d'aller les chercher avec les comptes de nos galeries. Nos clients comptent en moyenne 10 000 followers sur Instagram. Mais nous préférons travailler avec un client qui n'aurait que 1 000 followers mais un taux d'engagement élevé sur ces posts, c'est-à-dire des commentaires, des partages, des *likes*, des demandes de prix (ce qui arrive quasiment quotidiennement à l'agence), plutôt qu'un compte Instagram de 10 000 ou 15 000 followers plus passifs, où il ne se passe rien lorsqu'on publie, qui souvent sous-entend que telle ou telle galerie a acheté des followers. Ce que l'on déconseille, bien évidemment. Aujourd'hui, Instagram est devenu une jauge pour mesurer la popularité et l'influence d'une galerie. Lorsqu'on entend parler d'une galerie, on consulte son compte Instagram et la première chose que l'on découvre est le ratio abonnés/abonnements.

Les chiffres des followers sont donc biaisés pour certaines galeries ?

Il est tellement difficile de construire une communauté et d'atteindre 10 000 personnes que certains ont eu tendance à acheter des fans sur Facebook ou des followers sur Instagram. Mais les réseaux bloquent désormais ce genre de pratiques. Pour nous, un compte Instagram qui fonctionne bien dépend de deux choses : la direction artistique, c'est-à-dire les photos que l'on va sélectionner et la manière dont on va les traiter (application d'un filtre, mise en forme, etc.), et surtout la ligne éditoriale. Que raconte-t-on sur un compte Instagram ? Eh bien, les coulisses du métier de galeriste. Au-delà des artistes, des œuvres, on va publier des *stories*, des petites vidéos, ou des posts qui ne nécessitent pas d'être très travaillés. Cela peut être des choses prises sur le vif. L'authenticité fonctionne très bien sur Instagram.

Les photos, les retouches, la rédaction des posts... C'est une activité qui peut vite être chronophage pour un galeriste...

Très. On estime que lorsque l'on veut gérer un compte Instagram, il faut y consacrer 20 minutes par jour, soit 10 minutes pour poster et 10 minutes pour liker et travailler les interactions avec les followers. C'est pourquoi l'externalisation de la gestion de réseaux sociaux est devenue la principale demande des galeries en cette rentrée. À Troisième Rive, on peut commencer à 500 € par mois pour gérer un compte Instagram ou Facebook, jusqu'à 2 000 € mensuels pour les mêmes réseaux et s'il y a création de contenus tels que des vidéos, des catalogues, etc. On peut atteindre les 5 000 € pour concevoir une stratégie digitale activée sur un trimestre et en mesurer les retombées.

En général, les galeries ont un budget communication à l'année, qu'elles réorientent de plus en plus vers les réseaux sociaux, au lieu d'acheter une pleine page dans *Beaux-Arts Magazine* par exemple, ou qu'elles dédient aux stagiaires qui vont gérer les réseaux sociaux, la newsletter, le site Internet. Ce sont les trois outils des galeries aujourd'hui. Le site Internet doit être mis à jour de manière hebdomadaire ou mensuelle, les réseaux sociaux au quotidien, et la newsletter mensuelle qui permet de garder un lien de proximité avec l'ensemble des publics (collectionneurs, journalistes et partenaires). Pourquoi le digital en général est davantage plébiscité aujourd'hui ? Parce qu'animer une communauté sur les réseaux sociaux est beaucoup plus accessible et abordable qu'une agence de relation presse extrêmement coûteuse (avec laquelle une galerie travaillait traditionnellement). Et parce qu'il est bien plus facile de mesurer les retombées sur du digital que sur des relations presse.

On est déjà sur-sollicités par des newsletters, des annonces d'exposition, des événements ponctuels... Comment éviter d'ajouter à la saturation et atteindre réellement le public ?

Je suis tout à fait d'accord avec vous. J'enseigne la communication à l'IESA et je commence mon cours en évoquant le matraquage, notamment sur le digital. Aujourd'hui, il y a tellement de communication que l'on a inventé des outils tels qu'Adblock pour éviter les contenus, ce qui illustre parfaitement la saturation publicitaire. Le parti pris est très simple pour nous : les techniques de communication traditionnelles ne fonctionnent plus (e-mailing, prospection, achat d'espace publicitaire dans la presse papier ou sur Internet...). Étant donné cette saturation, notre métier est

« Aujourd'hui, Instagram est devenu une jauge pour mesurer la popularité et l'influence d'une galerie. »

de séduire et non de s'imposer. Il s'agit de marketing de contenus. On utilise les réseaux sociaux pour permettre à nos clients de partager leur expertise ou valoriser leur expérience. C'est grâce à des contenus qui sont exclusifs et originaux. C'est pourquoi nous fabriquons beaucoup de vidéos par exemple, parce que c'est un média d'émotion et de connivence.

Notre approche n'est pas d'aller chercher des collectionneurs en achetant de l'espace publicitaire et nous ne faisons aucun référencement payant. Ce qui est assez paradoxal pour une agence digitale. En revanche, lorsqu'on travaille pour une galerie d'art, on va réaliser une visite virtuelle, des vidéos, rédiger un catalogue, programmer une conférence... On va produire des contenus qui vont susciter l'intérêt et la curiosité de notre public cible. Cela permet de travailler l'e-réputation des galeries. Nous développons une communication non pas descendante, il ne s'agit pas de matraquage, mais qui transforme chaque galerie en une marque à part entière pour créer une préférence et une connivence. Si l'on suit la galerie De Jonckheere sur les réseaux sociaux par exemple, on découvre des *stories* thématiques présentant leurs artistes, une Instagram TV, des visites virtuelles de leurs expositions, les coulisses des installations lors des différentes foires. On peut vraiment s'immerger et se projeter dans leur communication.

« L'avenir de la communication dans le marché de l'art, c'est la communication d'influence. »

Autre levier 100 % digital qui fonctionne très bien : la communication d'influence. Nous travaillons beaucoup avec des leaders d'opinion : des blogueurs ou des critiques qui sont très actifs en ligne et qui ont des fortes communautés, qui dépassent parfois largement celles des magazines. Nous avons des influenceurs qui comptent plus de 200 000 followers sur Instagram. Alors dès qu'ils se déplacent dans les expositions de nos clients, qu'ils publient des posts et font des *stories*, ils vont générer des milliers d'interactions, parmi lesquelles émergeront forcément des demandes de prix. L'avenir de la communication dans le marché de l'art, c'est la communication d'influence, c'est travailler avec toute cette nouvelle scène, comme le collectif Jeunes Critiques d'art. Nous collaborons avec Grégoire Prangé qui en est le cofondateur. C'est un influenceur très actif sur Instagram. Lorsqu'il se déplace pour visiter une exposition, il en fait une critique complète, partageant son expérience devant et à travers les œuvres. Les influenceurs ont une force de prescription et de recommandation, et c'est là que nous répondons à notre objectif : susciter l'envie de se déplacer. C'est le propre du web social aujourd'hui : vous n'achetez pas un produit sur Internet sans consulter les avis et les recommandations au préalable. Idem pour le marché de l'art et les expositions. On compte une vingtaine d'influenceurs à Paris qui sont précurseurs de tendances et qui ont un pouvoir d'influence sur leurs communautés, d'autant plus qu'elles sont très ciblées.



Vernissage de l'exposition Adobe à la Fisheye Gallery. Crédit photo : Laurent Qy

Y a-t-il vraiment une incidence entre la notoriété, l'attractivité d'une galerie et de ses artistes, et sa présence multimédiatique ? Ou les influenceurs dont vous parlez. Car les galeristes déplorent tous une baisse de fréquentation et pointent souvent la consommation d'images virtuelles au détriment de la visite réelle d'une exposition...

Je comprends bien la question et c'est une problématique qui revient souvent. Je crois que rien ne remplace l'expérience physique avec les œuvres. Mon métier est de basculer du virtuel au réel, donc toutes les actions de communication que nous faisons pour nos galeries servent à susciter l'intérêt, la curiosité et le désir. La priorité est de donner envie de

« Rien ne remplace l'expérience physique avec les œuvres. »

venir à la galerie. Nos bureaux sont à Saint-Germain-des-Prés et nous observons les locaux qui sont à vendre ou à louer, les galeries qui mettent la clé sous la porte... C'est pour cela que nous travaillons sur tous ces aspects : la visibilité, le référencement et la notoriété sur Internet. 1/L'image, donc des contenus exclusifs et originaux pour donner envie. 2/La conversion : pour que les abonnés se déplacent au vernissage, visitent l'exposition, ou achètent en ligne une œuvre si la galerie propose un e-shop par exemple. Sachant que l'achat d'art en ligne fonctionne très bien sur des paniers moyens autour de 2 000 à 5 000 dollars. On développe tous types de leviers qui permettent de favoriser la rencontre avec la galerie ou l'artiste. Tout ce que l'on met en place est un prétexte à la rencontre physique. Sur le digital, nous allons nous adresser à 10 000 personnes pour finalement isoler un cœur de cible de 50 collectionneurs qui se déplaceront.

Quels retours vous font les galeries rétrospectivement ?

Cette année, le meilleur indicateur vient d'Instagram : ce sont les demandes de prix qui amènent à une vente. Et les demandes proviennent systématiquement de l'étranger pour les galeries avec lesquelles nous travaillons. Ce qui sous-entend que nous rayonnons loin. Le digital permet de casser les barrières physiques et de développer un canal de vente à l'international. Lorsque l'on fait une campagne publicitaire sur les réseaux sociaux, on peut cibler des villes, des tranches d'âge, des catégories socio-professionnelles... Donc on va vraiment cibler des collectionneurs à l'international, en définissant des mots-clés les plus précis possibles pour être efficace en fonction de la ligne artistique de la galerie.

Être actif sur tous les fronts numériques, c'est se garantir une meilleure place sur le marché de l'art pour une galerie ?

Exactement. On travaille aussi sur la vente en ligne. Nous allons lancer un site à la fin de l'année qui ne sera pas un e-shop classique, mais une *viewing room*. Via un accès privé, on découvrira une exposition virtuelle affichant les tarifs des œuvres. On ne pourra pas les acheter en ligne mais l'on pourra demander à être rappelé. Nous travaillons également avec une plateforme d'achat d'art en ligne qui fonctionne très bien, lovart.be, qui affiche des fonctionnalités innovantes par rapport aux autres *market places* : on peut y proposer une offre par rapport au prix affiché, ou encore prendre un rendez-vous pour voir l'œuvre. Encore une fois, on est ici entre le digital et la rencontre physique. ■

DES ARTISTES & DES ABEILLES

MICHEL AUBRY
EMMA BOURGIN
MICHÈLE CIRÈS-BRIGAND
CÉLINE CLÉRON
EVELYNE COUTAS
JOHAN CRETEN
EMMA DUSONG
JEROEN EISINGA
NEIL LANG
ISABELLE LÉVÉNEZ
MARTINE MOUGIN
OLIVIER PERROT
SYLVIE REYMOND-LÉPINE
ERIK SAMAKH
LAURE TIXIER
PATRICK TOSANI
YVES TRÉMORIN

Commissaire : Martine Mougin
Co-commissaire : Karin Haddad

17 novembre 2018 – 8 janvier 2019



TOPOGRAPHIE DE L'ART

15, rue de Thorigny – 75003 Paris

01 40 29 44 28 / www.topographiedelart.com





LES INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

LE FOCUS DU CPGA

36 UNE SÉRIE D'OUVRAGES DÉDIÉE
AUX GRANDS GALERISTES FRANÇAIS

38 LES INFOS DES GALERIES

ASTUCES & CONSEILS

39 QUELS SONT LES BONS
COMPORTEMENTS À ADOPTER QUAND
ON S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DE
PROMOTION ARTISTIQUE ?
LAURENCE BOURGEOIS

40 COMMENT ASSURER
SES CRÉATIONS POUR UN SALON ?
VÉRONIQUE CHAMBAUD

41 QUELLES SONT LES OBLIGATIONS
ADMINISTRATIVES LIÉES AU
PRÉCOMPTE ?
ANTINÉA GARNIER

41 QUEL TAUX DE TVA DOIT-ON FAIRE
APPARAÎTRE SUR UNE FACTURE DE
VENTE D'ŒUVRE ?
ANTINÉA GARNIER

42 ON EN PARLE

LE FOCUS DU CPGA

UNE SÉRIE D'OUVRAGES DÉDIÉE AUX GRANDS GALERISTES FRANÇAIS ; SORTIE DE LA « COLLECTION GALERIE D'ART »

Publiée à l'initiative du Comité professionnel des galeries d'art et coéditée avec les éditions Hermann, la « Collection galerie d'art » tente de rendre hommage aux grands galeristes français de la seconde partie du XX^e siècle. Contre toute logique économique, ces défricheurs de talents ont su défendre des pratiques artistiques émergentes, souvent pionnières et en rupture avec les conventions du temps. Si aucun modèle, aucune ligne de conduite ne prédispose à la carrière d'un galeriste, chacune des biographies que proposera la « Collection galerie d'art » retracera une aventure aussi riche que singulière.



Dans ce contexte, la « Collection galerie d'art » s'inscrit dans la volonté de préserver une certaine mémoire collective de l'histoire de l'art et offre un outil de référence sur la compréhension de son marché et de sa construction, qui, dans le contexte actuel, prétend faire du prix la seule mesure de valeur. Cette collection rappelle en effet que d'autres voies ont été et continuent d'être explorées par les galeristes. Préalablement à leur valeur financière et avant que certaines œuvres ne se distinguent sur

Ces ouvrages permettront au lecteur d'appréhender, le plus fidèlement possible, la façon dont ces personnalités ont compris les grands bouleversements du marché de l'art français des années 1960, liés notamment à la baisse du rayonnement international de la scène artistique française et à la perte progressive de vitalité de la vieille Europe. Ces galeristes ont donc dû faire face à la mondialisation de leur marché dans une économie de plus en plus globalisée.



Tous les mois, un focus sur une action menée par le Comité vous est proposé.

Depuis 1947, le Comité professionnel des galeries d'art représente et défend les intérêts des galeries d'art en France. En lien permanent avec ses membres, il est leur porte-parole auprès des politiques, des représentants institutionnels et des autorités administratives. Il prend part à l'élaboration des réglementations du marché de l'art et contribue à des politiques culturelles propices à l'ensemble du secteur. Il joue en premier lieu un rôle de conseil et de soutien auprès de ses adhérents.

Depuis plusieurs années, le Comité organise des événements culturels afin de favoriser une meilleure visibilité des galeries d'art et œuvre également à la promotion de la scène française à l'international.

www.comitedesgaleriesdart.com

les murs des grands musées, le galeriste exerce une action de promotion constante ; il expose et diffuse le travail des artistes qu'il représente pour leur permettre d'atteindre une reconnaissance artistique internationale.

C'est cet élan de liberté et d'innovation mis en lumière par la « Collection galerie d'art » qui a permis à ces galeristes de marquer la création de leur époque devenue aujourd'hui patrimoine de la nôtre.

Pour le lancement de cette collection, Catherine Francblin, auteure du premier ouvrage, s'est plongée dans le travail et la carrière de Jean Fournier, ce galeriste amoureux de la couleur. En effet, durant plus de cinquante ans (1954-2006), Jean Fournier a été un véritable passeur des avant-gardes et a compté parmi l'un des plus importants galeristes d'art contemporain en France. Dans ses différents espaces, de la rue du Bac au quartier des Halles à Paris, il mettra en avant une nouvelle génération de peintres, notamment Claude Viallat, Pierre Buraglio ou encore Bernard Piffaretti. En rupture avec les conventions du temps, Jean Fournier va également appréhender les États-Unis avec les œuvres d'expressionnistes abstraits tels que Simon Hantaï, Joan Mitchell, Sam Francis, Shirley Jaffe, James Bishop... qui se retrouvent aujourd'hui dans les plus grandes collections publiques françaises (Centre Pompidou en tête). Un regard sur les grandes collections privées des années 1970 et 1980 témoigne également de cette réelle influence : un demi-siècle d'art porte à jamais la trace de son action.

Jean Fournier, un galeriste amoureux de la couleur, premier ouvrage de la « Collection galerie d'art », est loin d'être une simple monographie, mais révèle la perspicacité du galeriste à épouser la cause de certains artistes dont il avait pressenti très tôt qu'ils feraient partie des figures majeures de l'histoire de l'art. Catherine Francblin a mené l'enquête auprès de l'entourage du galeriste : conservateurs, critiques d'art et artistes, ainsi que de la galerie Jean Fournier, en s'appuyant sur des archives restées inédites jusqu'à ce jour.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Auteur : Catherine Francblin
Préface de Georges-Philippe Vallois, Président du Comité professionnel des galeries d'art
Éditeur & conception graphique : Éditions Hermann
Format : 152 x 229 mm
140 pages
Nombre d'illustrations : 70
Prix public : 23 € TTC
Parution : le 10 octobre 2018

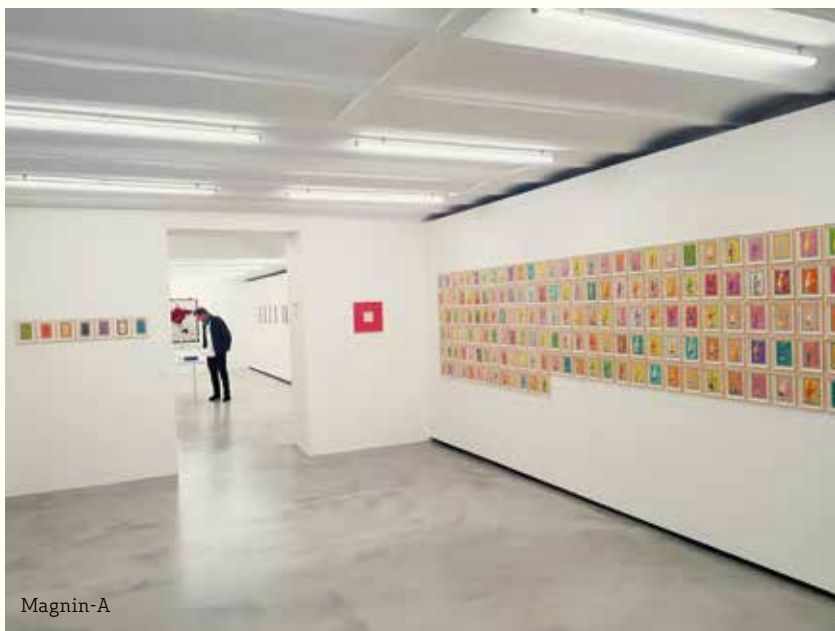


EXTRAIT DU LIVRE :
 JEAN FOURNIER, UN GALERISTE
 AMOUREUX DE LA COULEUR

La « boutique »

« Né dans une famille de petits commerçants, il se plaisait à s'inscrire du côté des humbles et des besogneux. Yves Michaud parle de son goût "boutiquier" du travail bien fait. Ce goût se manifestait dans le soin qu'il apportait à la réalisation de ses cartons d'invitation et de ses catalogues, mais aussi dans l'application avec laquelle il emballait les tableaux. Jugeant le terme de "marchand" plus banal, il le préférait à celui de galeriste. En même temps, sa boutique avait à certains égards des airs de chapelle. Il y exerçait une sorte de sacerdoce au service des artistes qu'il mettait toute son énergie à assister et protéger à l'instar d'un moine convers rendu depuis peu à la vie civile. »

LES INFOS DES GALERIES



Magnin-A

/ Magnin-A, nouvelle galerie à Paris

Inaugurée le 18 octobre, pendant la FIAC, la galerie du spécialiste de l'art africain contemporain André Magnin a ouvert ses portes avec l'exposition « Co-Naissance », rassemblant des œuvres d'Alighiero Boetti, Frédéric Bruly Bouabré et Marcel Miracle. L'occasion pour le marchand de donner une plus grande visibilité aux artistes qu'il représente et d'accéder aux nombreuses foires qui exigent un espace.

/ Galeristes 2019 pendant la FIAC

Jusqu'ici programmé en novembre-décembre, le Salon des collectionneurs et galeries engagés créé en 2016 par Stéphane Corréard aura lieu en 2019 en parallèle de la FIAC, du 18 au 20 octobre, rejoignant ainsi les autres foires satellites que sont Paris Internationale, Asia Now, P/CAS ou Bienvenue.

/ Tarifs comparés

À retrouver dans The Art Newspaper France du 2 octobre, l'infographie comparative des tarifs pratiqués pour un stand de 40 m² par les foires d'art à travers le monde – celles qui ont bien voulu les donner. De 11 700 \$, soit environ 10 185 € (Artissima), à 67 850 \$, soit environ 59 070 € (Tefaf New York), la disparité prédomine.

/ Candidatures Art Paris 2019

Les demandes de participation à la 21^e édition d'Art Paris sont possibles, en ligne, avant le 7 décembre 2018. La foire réunira, du 4 au 7 avril 2019, 145 galeries internationales sous la coupole du Grand Palais. Fidèle à sa volonté d'exploration des scènes artistiques, elle proposera un focus sur la création latino-américaine, curaté par Valentina Locatelli, ainsi que sur les artistes femmes en France, confié à l'association AWARE.



Astuces & conseils pour artistes

Quels sont les bons comportements à adopter quand on s'inscrit dans une démarche de promotion artistique ?

Laurence Bourgeois, spécialiste en développement personnel et efficacité professionnelle, et auteure de *Vivre de son art - Les clés de la réussite pour concilier passion et business* (Éditions Eyrolles).

■ Quelles sont donc les bonnes attitudes à privilégier pour mettre toutes les chances de son côté de promouvoir son travail ?

Pour un artiste désireux de promouvoir ses œuvres, aussi surprenant que cela puisse paraître, le comportement est tout aussi important que la pratique artistique ! En effet, la clé du succès repose sur un triptyque gagnant : savoirs, savoir-faire et savoir-être. Si l'un de ces trois piliers fait défaut, les ventes risquent de peiner à décoller. Et bien souvent, c'est sur le dernier que le bât blesse.

Dans ce premier article dédié au savoir-être, je vous propose d'évoquer la posture de gagnant ainsi que la capacité de remise en question. Loin d'être antinomiques, ces deux compétences sont très complémentaires.

« Garder une confiance et une estime de soi indéfectibles. »

Adopter une position de gagnant, c'est assumer ses responsabilités. Lorsque les ventes ne sont pas au rendez-vous, par exemple, c'est ne pas rejeter la faute sur l'environnement (« c'est la crise », « le mauvais temps n'a pas aidé », « nous sommes trop nombreux sur le marché pour pouvoir nous démarquer et réussir », etc.) ou sur les autres (« son stand était mieux mis en évidence que le mien », « il a un meilleur réseau que moi », « les autres ont tous fait les Beaux-Arts », etc.). Gardez en tête que le succès de l'un ne dépend pas de l'échec de l'autre. Ainsi, par exemple, plutôt que d'envier celles et ceux à qui le succès semble sourire, voyez le verre à moitié plein : si les autres réussissent, c'est certainement que l'environnement est porteur, ce qui est très positif. Se comporter en gagnant, c'est également

garder une confiance et une estime de soi indéfectibles, même en cas de déception ou de déboires. Trop souvent, très modestes, les artistes se dévalorisent. Mesurez donc tous vos petits succès ! Chaque exposition, chaque rencontre avec un pair, chaque contact avec un influenceur représente un petit pas qui peut vous mener plus loin. Apprenez aussi de vos échecs. Qu'avez-vous mis en œuvre qui a bien fonctionné, et que vous pourriez reproduire ? A contrario, qu'aimeriez-vous ne pas recommencer ?

Nous touchons là du doigt la seconde compétence qui est la remise en question. Le célèbre publicitaire Paul Arden nous disait : « On a tort d'avoir raison, car ceux qui ont raison sont des gens englués dans le passé, des gens ternes et suffisants, à l'esprit rigide. Il n'y a rien à en tirer* ». » Pourtant, nombreux sont les artistes débutants (comme les plus expérimentés d'ailleurs) qui hésitent à se remettre en question, pensant à tort qu'ils sont toujours sur la bonne voie. Ils enchaînent avec acharnement les manifestations, harcèlent des diffuseurs d'art pas toujours bien ciblés, refusant d'accepter les critiques ou les conseils de leur entourage. Et si, finalement, votre politique de prix n'était pas adaptée à votre clientèle ? Si votre positionnement était bancal ? Acceptez de changer les paradigmes ! Écoutez ! Soyez capable de changer votre fusil d'épaule. Prenez toutes les remarques, tous les conseils, les idées, et faites le tri. Reconnaissez vos erreurs, corrigez-les et tirez-en les leçons qui s'imposent. Ne pas le faire reviendrait à commettre une nouvelle erreur... ■



en savoir plus :

Vivre de son art - Les clés de la réussite pour concilier passion et business
(Éditions Eyrolles)
isbn : 978-2212561296

* Arden, P., Vous pouvez être ce que vous voulez être, Éditions Phaidon, 2004, p. 55.

QUESTIONS

pratiques, juridiques et sociales

LES EXPERTS VOUS RÉPONDENT



Véronique Chambaud
Consultante et auteur / ABS 3.0

ASSURANCE D'OEUVRES

Comment assurer ses créations pour un salon ?

Nathalie C. est photographe. Elle veut assurer ses photos lors des salons auxquels elle participe chaque année, à titre personnel. Quelle assurance souscrire ? Quelle est la valeur d'assurance à déclarer pour ses œuvres ? Est-elle la même que leur valeur marchande ?

■ Souvent, l'assurance proposée dans la prestation de location d'espace d'exposition lors d'un salon artistique comporte de nombreuses causes d'exclusion de garantie ou des montants de franchise tellement élevés que l'éventualité d'indemnisation en cas de sinistre est quasi nulle. Nathalie a donc intérêt à souscrire elle-même une assurance tous risques « exposition », en formule « clou à clou » ou en formule hors transport, juste pour le temps du salon.

La couverture tous risques « exposition » lui permet d'être indemnisée en cas de dommages affectant ses photos. C'est une assurance temporaire souscrite pour la durée du salon, en extension ou non de l'assurance de son atelier. Elle protège contre le vol, le vandalisme, la perte, éventuellement l'incendie, le dégât des eaux, la casse pour les œuvres cassantes en terre cuite, céramique, porcelaine ou verre. En formule « clou à clou », l'assurance couvre le transport aller et retour de l'atelier en plus du séjour lors du salon. Il est important de lire et d'analyser scrupuleusement les clauses du contrat d'assurance, les conditions générales et conditions particulières avant de signer pour vérifier que l'assurance est bien

adaptée aux besoins. Lors de la souscription du contrat, il est établi une liste descriptive des œuvres à assurer, avec leur valeur, et sont mentionnés l'adresse de départ, le lieu d'exposition, la durée, les moyens de protection mis en place lors du salon et le type de transport envisagé (propre compte, transporteur aérien, maritime, etc.).

Pour la valeur d'assurance, laquelle devant servir de référence en cas de dommage, il est possible de choisir entre la valeur déclarée et la valeur agréée. La valeur d'une œuvre d'art assurée en valeur déclarée est déterminée par l'artiste, lors de la souscription du contrat. En cas de sinistre, l'assuré doit apporter les éléments de preuve de la valeur de l'œuvre endommagée, tels que des prix de ventes récentes ou de coûts particuliers de production. L'indemnisation ne sera néanmoins supérieure à la valeur d'assurance définie. En valeur agréée, la valeur assurée est déterminée après une expertise fixant celle-ci en fonction de l'œuvre, de la réputation de l'artiste et du marché. Cette valeur est acceptée par l'assureur et l'assuré, elle égale le montant indemnisé en cas de sinistre.

Que le contrat d'assurance se réfère à une valeur déclarée ou agréée, il est d'usage que la valeur d'assurance tende à approcher la valeur vénale (ou valeur marchande), soit le prix qu'une œuvre serait susceptible d'atteindre quand elle est mise librement sur le marché ou bien un prix dit « justifié », tel qu'utilisé par les galeries, reflétant la cote de l'artiste en fonction de l'œuvre, son travail, ses perspectives de progression.

Les niveaux de garanties étant très différents d'une compagnie à une autre, il est recommandé de les mettre en concurrence. Ajoutons que la prime d'assurance est calculée en pourcentage du budget de l'exposition (5 à 15 %) ou de la valeur des œuvres (0,1 à 0,3 %). La zone géographique influence aussi la cotisation en fonction du pays où se déroule le salon, selon le niveau de risques.



Pour en savoir plus, lire *Contrats du monde de l'art - photographe* par Véronique Chambaud (Ars vivens, 2017 - ISBN : 9782916613399) et *Prix et valeur de l'art - argent, beauté, marché* par Éric d'Espiguers (Ars vivens, 2017 - isbn 9782916613444), livres disponibles en librairie et sur arsvivens.net - chambaud.net



Antinéa Garnier
Directrice de l'association
La Maison des Artistes

PRÉCOMPTE ET CONTRIBUTION DIFFUSEUR

Quelles sont les obligations administratives liées au précompte ?

Suite à la commande d'une grande entreprise française, Aline T., plasticienne, réalise une œuvre pour leurs locaux. Pour répondre aux interrogations du service comptabilité du groupe, elle se demande quelles sont leurs obligations déclaratives suite à l'achat de son œuvre ?

■ En tant qu'artiste identifiée à la Maison des Artistes, Aline T. se doit en effet de déclarer ses revenus une fois par an et fournir un certain nombre de justificatifs. Il en va de même pour certains types de clients. En premier lieu, l'entreprise, comme toutes les structures, exceptés les commerçants d'art et les particuliers, se devra de respecter le précompte mentionné sur la facture d'Aline T., si l'artiste n'a pas demandé de dispense de précompte ou qu'elle se trouve dans sa première année d'activité. Il s'agit d'une avance sur le paiement des cotisations dues par l'artiste. La facture de l'œuvre devra prendre en compte le précompte, et le client devra donc

réaliser deux règlements au lieu d'un paiement global : un à l'artiste et un directement à la Maison des Artistes vers le compte cotisant d'Aline T. Le règlement du précompte doit être accompagné d'une déclaration trimestrielle à renvoyer à la MdA. S'il s'agit de la première fois, l'entreprise n'a pas à indiquer son numéro d'ordre de diffuseur, numéro de référencement auprès de la MdA, attribué par la suite.

Enfin, lors du paiement de la facture, l'entreprise devra remettre à Aline T. une certification de précompte de cotisations qui atteste de la réalisation de la démarche. L'artiste comme son client peuvent

retrouver les formulaires dédiés sur le site du régime de sécurité sociale. Si un futur client d'Aline perçoit une commission sur les ventes de ses œuvres ou en réalise une exploitation commerciale (galerie, site de vente...), il devra s'acquitter d'une contribution de 1,1 % auprès de la Maison des Artistes. Réservée aux diffuseurs, cette contribution demande l'envoi d'une déclaration annuelle et de déclarations trimestrielles à la Maison des Artistes. La contribution de 1,1 % s'applique également si le client utilise l'œuvre dans le cadre de ses activités : logo sur ses supports de communication, œuvre dans un lieu recevant du public, ou lors de l'utilisation du droit d'exploitation. Le 1,1 % ne concerne pas l'artiste et il n'a pas pour obligation de le faire figurer sur sa facturation.

Aline T. peut transmettre cette information à ses clients mais cela n'est en rien une obligation qui la concerne, au contraire du précompte demandé à l'entreprise. ■

www.legifrance.gouv.fr
www.secu-artiste-auteurs.fr
www.lamaisondesartistes.fr/site

TVA

Quel taux de TVA doit-on faire apparaître sur une facture de vente d'œuvre ?

Lors de l'exposition et de la vente de ses toiles dans un salon, Thomas S. se demande quel taux de TVA il doit faire apparaître sur sa facture, et comment le justifier auprès de ses clients.

■ Ce sont les revenus et le chiffre d'affaires de Thomas S. qui définissent ses obligations au sujet de la TVA. Au-delà d'un certain seuil, 42 600 € sur l'année passée, 52 800 € sur l'année en cours, il y est obligatoirement assujéti. Thomas S. doit le faire apparaître sur sa facture à travers la mention de son numéro de TVA intracommunautaire. Le taux qui s'applique dépend de la nature de ce qu'il facture. S'il s'agit de la vente d'une de ses peintures, le taux sera de 5,5 %. S'il s'agit d'une cession de droits d'auteur, comme pour l'utilisation

de ses toiles sur les supports de communication d'une mairie par exemple, le taux sera de 10 %.

En dessous des seuils indiqués précédemment, il peut faire le choix d'être soumis à la TVA ou de bénéficier d'une franchise en base, c'est-à-dire d'une exonération, mais cela relève d'une décision personnelle en fonction de la gestion de son activité. Si Thomas choisit de ne pas appliquer la TVA, cela doit obligatoirement figurer sur sa facturation à travers la mention « TVA non applicable – article 293 B du CGI ».

Les graphistes doivent par ailleurs prendre garde au sujet de la TVA car la définition sociale d'un artiste-auteur diffère parfois avec la définition fiscale qui les concerne. Nous leur conseillons de contacter leur service des impôts des entreprises (SIE) pour connaître leur point de vue. Dans certains cas, un taux de 20 % pourra s'appliquer. ■

L'association La Maison des Artistes possède un service de conseils comptables. Les artistes adhérents peuvent en bénéficier en prenant rendez-vous par téléphone au 01 42 25 06 53 ou depuis son site Internet.

www.service-public.fr
www.cnap.fr
bofip.impots.gouv.fr
www.lamaisondesartistes.fr/site/contact

ON EN PARLE !



■ Après un an et demi d'exercice au poste de ministre de la Culture, Françoise Nyssen cède la place à Franck Riester, député de Seine-et-Marne et Président du parti Agir.



■ Christophe Girard a remplacé Bruno Julliard au poste d'adjoint à la Maire de Paris chargé de la culture, après la démission de ce dernier le 17 septembre – une fonction qu'il avait déjà occupée de 2008 à 2012.

■ Directeur de la Gaîté-Lyrique de 2008 à 2016, Jérôme Delormas a été nommé directeur de l'Institut supérieur des arts de Toulouse (ISDAT).

■ À la tête des Substances de Lyon depuis quinze ans, Cathy Bouvard a été nommée à la direction des Ateliers Médicis, nouveau lieu de recherche et de création artistique de Clichy-sous-Bois et Montfermeil.



■ La curatrice et critique d'art Audrey Illouz a pris la tête du centre d'art Micro Onde de Vélizy-Villacoublay, succédant à Sophie Auger-Grappin, partie diriger le centre d'art Le Creux de l'enfer à Thiers en août dernier.



■ Jean-Roch Bouiller, conservateur au Mucem à Marseille depuis 2011, dirigera le musée des Beaux-Arts de Rennes à partir de janvier 2019, confirmant la volonté d'ouverture de l'institution à l'art contemporain.

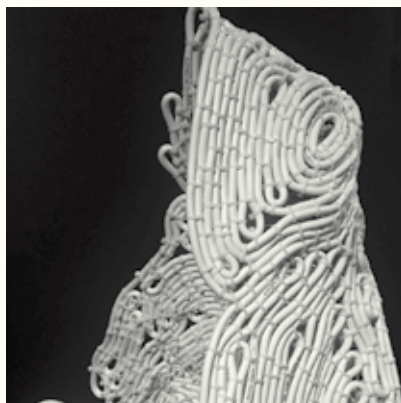


■ C'est Isabelle Bertolotti qui succède à Thierry Raspail à la tête du musée d'Art contemporain (MAC) de Lyon. L'ancienne responsable des expositions du musée est accompagnée par Matthieu Lelièvre, historien de l'art, curateur et directeur artistique de la Fondation Fiminco. Nommé conseiller artistique associé, il a pour mission de développer les liens avec la jeune création et les réseaux internationaux.

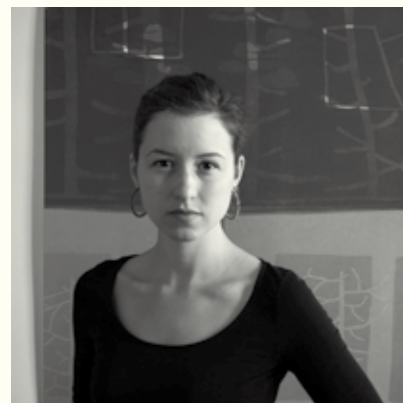
ARTISTES



■ Le prix Marcel-Duchamp, qui récompense chaque année l'œuvre d'une ou un artiste contemporain de l'Hexagone, a été décerné cette année à Clément Cogitore, en lice avec Mohamed Bourouissa, Thu Van Tran et Marie Voignier. Cet artiste de 35 ans, auteur de nombreux films, vidéos et installations, est représenté par la galerie Eva Hober (Paris).



■ Arnaud Grapain, né en 1989, est le lauréat du 11^e prix Maif pour la sculpture. Le projet *Data Center* pour lequel il a été récompensé sera réalisé en bronze en 2019.



■ L'artiste plasticienne, dessinatrice et graveuse Marine Lefebvre est lauréate du prix Lacourière 2018. Les trois aquatintes qu'elle a présentées au prix entreront dans les collections de la BnF. Née en 1991, Marine Lefebvre est diplômée de l'École nationale des arts décoratifs de Paris et de la section Fine Art Print du Royal College of Arts à Londres.



■ L'artiste et peintre belge installée à Paris, Farah Atassi, 37 ans, a rejoint en septembre la galerie Almine Rech (Paris, Bruxelles, Londres et New York).



■ L'artiste français Ludovic Thiriez, qui vit et travaille à Budapest, a remporté le Luxembourg Art Prize 2018, décerné chaque année par la Pinacothèque de Luxembourg à un artiste émergent.

■ Le chorégraphe Olivier Dubois a rejoint la galerie Eva Hober (Paris).



De la falsification comme geste artistique à la *fake news*, ce que la photographie peut révéler

François Salmeron est journaliste, critique d'art membre de l'AICA, chargé de cours au département de Photographie de l'université Paris 8 et directeur général associé de la Biennale de l'Image Tangible, qui prendra ses quartiers dans le 20^e arrondissement de Paris en ces mois de novembre-décembre. Il analyse pour nous le rôle de la photographie dans l'avènement des *fake news*, tout en relevant l'intérêt pour la retouche et la falsification du réel pour les artistes aujourd'hui.

LE NUMÉRIQUE, OUTIL DU FAUX ?

« La question de la photographie comme garante du vrai, opinion soutenue pendant très longtemps et qui perdure aujourd'hui, ou au contraire comme outil de perturbation de notre représentation du réel, est toujours dans l'air du temps. Le numérique a évidemment entraîné de nouveaux phénomènes. C'est une révolution par rapport à l'argentique, qui est venue bouleverser notre rapport à la photographie, au réel, et notre compréhension du monde. L'avènement du numérique a notamment provoqué une falsification et une retouche croissantes des images. Il va de pair avec les mouvements qui se sont produits sur Internet avec les réseaux sociaux, notamment cette formidable diffusion des images. »

« L'avènement du numérique a notamment provoqué une falsification et une retouche croissantes des images. »

« Le numérique se trouve au fondement de ce phénomène. Mais ces questions de falsification ont toujours traversé la photographie. Le trucage, et plus généralement l'expérimentation de l'image, ont toujours été des gestes présents dans l'histoire de la photographie. Il ne faut pas croire que la photographie

a toujours été arrimée à la reproduction fidèle de la réalité, c'est-à-dire au régime de la vérité. Un pionnier comme Talbot expérimentait déjà avec des produits chimiques sur le tirage. Dès l'origine, on cherchait à perturber l'image et son rendu. Il en va de même pour le cinéma qui partage avec la photographie deux tendances antinomiques, explicitées dans un texte magnifique écrit par le sociologue et critique de cinéma allemand Siegfried Kracauer à la fin des années 1950, *Théorie du film, la rédemption de la réalité matérielle* : d'un côté, il parle de la « reproduction » fidèle du réel, donc d'une photographie soi-disant objective ou d'une photographie comme document ; et de l'autre, il évoque une photographie dite « formatrice », c'est-à-dire créatrice de formes et dont le but n'est pas de retranscrire fidèlement et objectivement la réalité mais de porter un regard subjectif, artistique. Le numérique a créé des nouveautés, mais souvenons-nous que la photographie a toujours expérimenté et truqué à des fins artistiques ou journalistiques. »

IN PHOTO VERITAS ?

« Dans l'inconscient collectif, s'est installée l'idée de la photographie comme preuve, authentification, document du réel. On a tous fait de la photographie un jour, on a tous eu un Kodak jetable, un appareil numérique ou autre. On sait donc que ce que l'on a pris en photo a existé : c'est réel, c'est vrai. C'est ce qu'explique Roland Barthes dans *La Chambre claire*, avec son fameux concept, le « ça a été », autrement dit : ce que la photographie montre a nécessairement



Philippe Calandre, *Utopie 16*, 96 × 90 cm. Courtesy galerie Gouta

été réel. Mais cette expérience est mise à mal par le numérique, dont les liens avec le réel deviennent de plus en plus complexes et ambigus. Et l'idée d'une photographie comme garante de la vérité se trouve un peu plus ébranlée. »

« Aujourd'hui, un des instruments les plus efficaces pour faire passer une fake news, pour l'ancrer dans l'esprit des gens, c'est d'avoir recours à une photographie. »

« Le numérique pose les questions suivantes : allons-nous changer de paradigme ? Allons-nous passer de la photographie-vérité à la photographie falsifiée ? Allons-nous considérer les photographies qui sont soumises à notre regard moins vraies que fausses ? C'est ce qui est en jeu aujourd'hui. Car l'arrivée des fake news devrait nous amener à nous méfier davantage des images. L'avènement du numérique va de pair avec les réseaux sociaux. Une image numérisée peut être diffusée de manière beaucoup plus rapide sur les réseaux, contrairement au temps long du travail en laboratoire que nécessite l'argentique. On a

donc une temporalité qui se resserre et qui va dans le sens de notre époque, d'une société de la « vitesse » pour reprendre les mots de Paul Virilio, philosophe qui vient de nous quitter. »

« Il y a une grande jubilation pour les artistes à pouvoir manipuler et transformer la réalité. »

« Au quotidien, on croule sous les *fake news*. Ceci étant, il y a quelque chose d'intéressant dans ce phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur : pourquoi utilise-t-on des photographies pour illustrer les *fake news* ? Eh bien, on retombe exactement sur le même préjugé évoqué plus haut : aujourd'hui, un des instruments les plus efficaces pour faire passer une fake news, pour l'ancrer dans l'esprit des gens, c'est d'avoir recours à une photographie. Car on s'appuie sur le présupposé que pour ceux à qui s'adresse le message – les récepteurs –, la photographie témoigne de quelque chose qui s'est réellement passé. J'aurais beau avoir retouché l'image, effacé des éléments, recadré de manière à ce qu'elle dise autre chose que le motif de base, on aura instinctivement tendance à la croire, à la prendre pour vraie et donc la *fake news* fonctionnera.

ÉDUCATION À L'IMAGE

« Avant même d'avoir recours à des choses aussi complexes que la retouche, le cadrage permet de jouer avec la signification d'une scène et de rejeter hors champ des éléments d'information. C'est la question primordiale de la photographie : ce que l'on met en valeur et ce que l'on évacue. On devrait développer davantage de cours d'éducation à l'image. L'image est une donnée tellement présente aujourd'hui, mais on ne la met jamais en question et, par conséquent, on prend pour vrai ce qui circule sur Internet ou dans les médias. On ne nous apprend pas suffisamment à lire une image et à comprendre en quoi elle est un message codé et construit – d'autant plus codé et reconstruit avec la retouche numérique –, à développer un esprit critique. Nous sommes trop passifs face aux images, nous prenons pour argent comptant ce qu'elles nous montrent. »

RETOUCHE/MISE EN SCÈNE, DES GESTES TOUJOURS CONTEMPORAINS ?

« De nombreux artistes de la Biennale de l'Image Tangible se servent de la retouche, de Photoshop, et de trucages. Plus que jamais les artistes sont intéressés par ces gestes. Aujourd'hui, des photographes ou des photojournalistes qui refusent le numérique ou la

« Dans l'inconscient collectif, s'est installée l'idée de la photographie comme preuve, authentification, document du réel. »

retouche, comme Stéphane Duroy exposé récemment au Bal, représentent une minorité. Mais pourquoi la retouche et la transformation du réel passionnent autant les artistes ? Parce qu'elles permettent d'être créatifs, d'aller au-delà d'une image comme simple calque de la réalité, au-delà de la posture du photographe qui prend ses distances et s'efface au maximum pour laisser parler une soi-disant objectivité. L'objectivité en photographie est un grand mythe. »

« La mise en scène est un procédé qui fait partie de l'histoire de la photographie et des pratiques contemporaines. Une des mises en scène les plus connues, et

qui a fait beaucoup de bruit, est la photographie de Robert Capa d'un soldat mort au combat pendant la guerre civile espagnole, que l'on croit prise sur le vif. C'est d'autant plus complexe qu'il s'agit ici d'une mise en scène du photoreporter qui était toutefois présent sur le front et a fait de nombreuses photographies témoignant des violences de la guerre civile espagnole. Au lieu de penser que la photographie prend un événement sur le vif (telle que prônée par Henri Cartier-Bresson dans *L'Instant décisif*), un des présupposés de la photographie-vérité ou photographie-document, il y a cette volonté de créer une situation dans la mise en scène, plutôt que d'être le témoin distancié d'un événement. Ce qui revient à assumer sa subjectivité, en tant qu'artiste, auteur, créateur, plutôt que comme témoin détaché. »

« Le recours aux retouches permet également de s'exprimer en tant qu'auteur. »

« Le recours aux retouches permet également de s'exprimer en tant qu'auteur, en tant que subjectivité qui pose un regard sur le réel ou détourne le réel. Il y a une grande jubilation pour les artistes à pouvoir manipuler et transformer la réalité. Dans la Biennale de l'Image Tangible, nous présentons notamment le travail de Philippe Calandre, qui compose des paysages irréels, comme sortis d'un songe, autant de visions futuristes qui peuvent rappeler *Metropolis* de Fritz Lang. Ces *Utopies*, comme il les nomme, sont complètement retouchées et n'existeraient pas sans Photoshop. Le numérique et ses possibilités de retouche donnent lieu à une nouvelle réalité, ouvrent un autre champ du réel et de l'imaginaire, et permettent de ne pas rester cantonné à ce que nous donne le réel et à ce qu'on devrait en restituer. » ■

Plus d'informations sur la Biennale de l'Image Tangible – Paris 20°:

www.bit20.paris

Exposition phare, du 9 au 18 novembre
au Red Studio (25, rue Boyer 75020) :

www.bit20.paris/la_biennale/exposition-phare

12 expositions satellites, du 1^{er} novembre au 22 décembre,
dans les lieux partenaires de la Biennale :

www.bit20.paris/la_biennale/expositions-satellites



Also Known As Africa

Art & Design Fair
9 - 11 novembre 2018
Le Carreau du Temple, Paris



Avec le parrainage du
ministère de la Culture



LES MAISONS
du voyage

IMMOBILIER.
network

GLENELLY
STYLING

HISCOX
ASSURANCES





Lieu de résidence GlogauAIR, 16 Glogauerstrasse, Berlin

LES OPPORTUNITÉS DÉCRYPTÉES

PRIX

APPELS À PROJETS

ACQUISITIONS

CONCOURS

...

**Plus d'opportunités
sur www.bnn-mapra-art.org.**

Le Bloc-Notes Numérique édité par La Maison des Arts
Plastiques et Visuels Auvergne Rhône-Alpes (MAPRAA)
recense en permanence environ 400 opportunités.

Dotation : 2 400 € d'honoraires (pour un séjour de 3 mois non fractionné, entre juillet et septembre 2019) + 1 500 € de production + hébergement/atelier + 1 aller-retour (200 € max.) + droits de présentation (500 €)

Profil visé :
Artiste plasticien(ne) installé(e) en région Centre-Val de Loire, sans limite d'âge

Date limite :
23 novembre 2018

Résidence de recherche et de création

A ROOF ABOVE YOUR HEAD, GLOGAUAIR, BERLIN

LES INFOS ART INSIDER : Mis en place en 2012 par l'association orléanaise La Mire en collaboration avec le lieu de résidence berlinois GlogauAIR, ce programme de résidence vise à favoriser la mobilité des artistes de la région Centre-Val de Loire.

Un seul artiste est retenu chaque année, par un jury majoritairement constitué d'artistes plasticien(ne)s installé(s) à Berlin, hors région et en région, ainsi que de deux conseillers Région et Drac. L'artiste dont le dossier sera retenu rejoindra neuf autres artistes venus du monde entier (GlogauAIR collaborant régulièrement avec des écoles d'art telles que le College of Arts and Sciences de Washington, l'organisation chinoise SAYA,



« Éviter de postuler pour la réalisation d'une pièce et d'une recherche préconçue. »

des centres d'arts internationaux ou des institutions culturelles telles que la ESCOCESA, à Barcelone). Une exposition dans l'espace berlinois, une présentation du travail en fin de résidence pendant les journées d'ouverture des ateliers, ainsi qu'une exposition « retour » dans l'un des lieux partenaires en région Centre-Val de Loire sont également prévues.

« La capacité à maintenir un projet sur trois mois, à Berlin, et à aboutir à une production, ainsi que l'autonomie dans le travail et sur le plan personnel, sont des paramètres qui comptent dans le choix du candidat », précise Valérie Leray, la directrice artistique de La Mire. Il faut éviter de postuler pour la réalisation d'une pièce et d'une recherche préconçue et qui ne comporte pas le contexte de la résidence. Ou prendre un médium qui est peu utilisé dans la pratique. Il faut apporter une dimension au déplacement. Toutefois, la prise en compte du territoire n'est pas obligatoire », conclut-elle.

Extrait du communiqué : L'objectif principal de la résidence est d'offrir à un(e) artiste un espace et un temps de travail favorables à la réflexion et à l'étude lui permettant de créer dans un environnement interdisciplinaire et international.

Médium : Image fixe et en mouvement, analogique et/ou numérique, son, peinture, sculpture, arts graphiques, installation

Ex-lauréats : Maxime Thoreau (2018), Marie-Jeanne Hoffner (2017), Maud Vareillaud-Bouzzine (2016), Karine Bonneval (2015), Slim Cheltout (2014), Collectif 63°2 (2013), Line Francillon, Ségolène Garnier, Valérie Leray, Olivier Morvan (2012), Sébastien Pons (2011).

Dotation :
2 300 €

Médium :
Dessin

Date limite :
23 novembre 2018

Profil visé : Sans limite d'âge (jeune artiste de préférence), toutes nationalités

Prix de dessin figuratif

FRÉDÉRIC-DE-CARFORT / FONDATION DE FRANCE

LES INFOS ART INSIDER : Le prix Frédéric-de-Carfort est l'un des deux prix attribués par la Fondation Frédéric et Simone de Carfort, visant à promouvoir des artistes dont l'œuvre n'a pas encore été reconnue. Il est décerné en alternance à une œuvre de peinture, sculpture ou dessin. En 2018, il récompense le dessin. S'il n'impose pas de limite d'âge, ce prix international est attribué de préférence à un(e) jeune artiste débutant(e) ou méconnu(e), qui pourra avoir été déjà exposé(e). Le jury est composé au minimum de cinq membres issus du milieu artistique (peintre, sculpteur, journaliste...) et d'un membre de la Fondation de France qui n'a qu'une voix consultative.

« Promouvoir des artistes dont l'œuvre n'a pas encore été reconnue. »

En 2017, deux lauréates ex-aequo dans la catégorie peinture ont été distinguées, Nathalie Guével et Agnès Delatte. « Le jury a été sensible à la force de l'œuvre, à l'intemporalité du sujet et à l'expression de la couleur dans le travail », indique Nathalie Guével, diplômée des beaux-arts de Lorient en 2006 et par ailleurs lauréate



Lauréate 2017 : Nathalie Nathalie Guével, *Forêt musicale*, 2016. Diptyque, huile sur toile, 140 x 160 cm.

du prix Renoir en 2007. Doté de 2 300 €, le prix Frédéric-de-Carfort est une reconnaissance, un moteur et un coup de pouce bienvenu dans le parcours d'un(e) artiste. Une exposition des œuvres de la ou du lauréat, concomitante à la remise du prix, serait à l'étude dans les prochaines années.

Extrait du communiqué : Le prix Frédéric-de-Carfort a été créé en 1992 sous l'égide de la Fondation de France. Il est destiné à une œuvre de dessin, de sculpture ou de peinture et récompense une recherche plastique figurative.

Ex-lauréats : Nathalie Guével, Agnès Delatte, David Daoud, Jean-Marc Bodin...

Dotation : 2500 € + prise en charge logement + frais de déplacement

Médium :
Design / Métiers d'art

Date limite :
30 novembre 2018

Profil visé :
Jeune diplômé(e)

Résidence pour un(e) jeune designer

ARCADE / DESIGN À LA CAMPAGNE,
SAINTE-COLOMBE-EN-AUXOIS

LES INFOS ART INSIDER : Résidence portée par ARCADE, centre culturel dédié au design et aux métiers d'art, elle s'adresse à des artistes designers diplômés qui exploreront de nouvelles pistes pour l'utilisation d'un matériau (pierre, bois, métal et terre) ou de techniques. « On privilégie de jeunes designers sortis de l'école 3 ou 4 ans auparavant. Cette résidence est une sorte de coup de pouce », explique Édith Bricogne, secrétaire générale de l'association et enseignante en design. « La résidence permet à ce jeune de se confronter à un industriel de la région, une entreprise ou un artisan avec lequel elle ou il sera mis en relation, de mener une réflexion et réaliser un projet.

« Des dossiers matures et moins scolaires. »

Un candidat peut en amont mener des recherches sur les entreprises en question, cela peut faire avancer les choses, mais nous nous chargerons de les connecter si tel n'était pas le cas. Les résidentes actuelles, deux jeunes diplômées qui se sont montrées très originales dans leur présentation, souhaitent travailler le matériau pierre.



Lauréat 2016 : Jules Levasseur. Concertation en atelier

Nous les avons donc mises en relation avec les acteurs économiques de Bourgogne. » La sélection des candidats se fait sur dossier, comportant un pré-projet autour des matériaux cités, par un jury d'enseignants en design : « Nous recevons des candidatures encore un peu trop scolaires et leur préférons des dossiers plus matures. Néanmoins, nous avons reçu de superbes dossiers de professionnels qui avaient 45 ans, mais cela ne nous intéresse pas, il s'agit réellement d'un tremplin », conclut-elle.

Extrait du communiqué : L'ARCADE est gérée par une association loi 1901 ; elle a mis en place un centre culturel et un centre ressources de design et de métiers d'art. Ses missions sont de favoriser l'accès à une culture de qualité loin des centres urbains, de participer à la création contemporaine en design, de rendre familière aux habitants du territoire la présence d'un designer qui s'interroge sur nos usages quotidiens.

Ex-lauréats : Zélie Canouet et Elodie Chabert, Léopoldine Sïaud et Thomas Symonds de Dimanche Studio, Jules Levasseur, Karen Miguel et Ameline Moutel, Florie Salnot, Émilie Colin Garros, collectif Nicole, Isabelle Daéron, David des Moutis

Médium :
Peinture

Date limite : 15
décembre 2018

Profil visé : Artistes confirmés
(dont l'un doit avoir le permis B)

Dotation : 1 200 € par artiste pour 1 mois de
résidence en août 2019 + 1 voiture à disposition

Résidence pour un binôme de peintres

CHAMALOT-RÉSIDENCE D'ARTISTES,
MOUSTIER-VENTADOUR

LES INFOS ART INSIDER : Située dans un village de Corrèze, cette résidence s'adresse à un binôme de peintres constitué. Attention ! Les candidatures simples ne seront pas prises en compte. Pourquoi ce critère ? « Il est d'abord lié au lieu, car la résidence se situe dans un endroit extrêmement isolé, un hameau de 7 maisons, à 15 km de la petite ville la plus proche », explique Christine Pée, fondatrice de la résidence. « Il sera donc plus facile pour un binôme déjà constitué de partager le lieu d'habitation et l'atelier, que pour deux artistes qui ne se connaissent pas. Et nous nous sommes rendu compte au fil du temps que l'échange humain et artistique durant cette période d'isolement leur apportait beaucoup. Les résidents le vivent très bien car cela leur permet de se couper de leur quotidien. Mais il faut néanmoins se préparer à cette extrême ruralité », poursuit-elle.

Le jury, constitué cette année de Caroline Bissière (dir. Centre d'art contemporain de Meymac), Jean-Paul Blanchet (prés. Centre d'art contemporain de Meymac), Christian Garcelon (cons. arts plastiques, Drac du Limousin) François Mendras (artiste) et Philippe Pée, Chamalot-Résidence d'artistes (membre de l'ADIAF), jugera des qualités artistiques du travail, mais sans critères de style – peinture figurative ou abstraite – et en fonction du plus que la résidence pourra apporter à la carrière



Lauréate 2018 :
Nazanin
Pouyandeh,
L'Inutile Beauté,
2015,
huile sur toile,
220 x 160 cm.

de l'artiste. Car les profils recherchés sont de jeunes peintres mais confirmés. « Des artistes fraîchement sortis de l'école auront peu de chances d'être retenus, car il faut pouvoir justifier a minima de quelques expositions dans le parcours », conclut-elle.

Extrait du communiqué : La résidence d'artistes propose une résidence d'un mois (août 2019) pour recevoir deux artistes se connaissant et déposant ensemble une candidature. Les artistes réalisent un travail de peinture exclusivement, en travaillant sur le projet artistique de leur choix. Leur travail sera montré au public lors d'un après-midi « rencontre » en fin de résidence. Une exposition collective des artistes sélectionnés en 2019 aura lieu au Centre d'art contemporain de Meymac à l'automne 2019.

Ex-lauréats : Giulia Andreani, Marion Bataillard, Pierre Bellot, Julien Beneyton, Amélie Bertrand, Mireille Blanc, Aurélie Bourguet, Benjamin Bozonnet, Antoine Carbonne, Frédéric Carpentier, Michel Castaignet, Emmanuelle Castellan, Marion Charlet, Éléonore Cheneau, Julie Dawid, Jérémie

Delhome, Isabel Duperray, Virginie Dyé, Damien Faure, Benoît Géhanne, Guillaume Ginet, Steve Givernaud, Yves Gobart, Soazic Guezennec, Pascal Hausherr, Benjamin Hochart, Ben Hübsch, Thomas Ivernel, Frédéric Jacquin, Déborah Julien, Martin Kasper, Yann Lacroix, Johan Larnouhet, Caroline Lejeune, Jérémy Liron, Les Louises, Colombe Marcasiano, Maude Maris, Guillaume Millet, Marc Molk, Anne Neukamp, Nicolas Nicolini, Aurore Pallet, Sinyoung Park, Simon Pasieka, Hugo Pernet, Françoise Pétrovitch, Aurélien Porte, Nazanin Pouyandeh, Laurent Rabier, Thilleli Rahmoun, Renaud Regnery, Florence Reymond, Muriel Rodolosse, Nicolas Roggy, Alexandra Roussopoulos, Timothée Schelstraete, Hugo Schüwer-Boss, Sandra Städeli, Isabelle Surel, Claire Tabouret, Sarah Tritz, Guillaume Valenti, Marine Wallon

Dotation : 2 000 € (pour 2 mois, du 1^{er} mars au 30 avril) + prise en charge logement

Date limite :
30 novembre 2018

Médium :
Tous

Profil visé : Artistes, tous âges, toutes nationalités

Résidence pour 3 artistes

RÉSIDENCE INTRAMUROS, CLERMONT-FERRAND

LES INFOS ART INSIDER : Située dans un bâtiment du centre-ville de Clermont-Ferrand, cette résidence accueille simultanément 3 artistes qui bénéficieront chacun d'un atelier et se partageront un appartement. Pour y postuler, les formalités sont réduites à un formulaire et un portfolio/CV (pas de projet ou de note d'intention à fournir), le travail doit parler de lui-même. Le jury, constitué de commissaires, artistes et responsables de centres d'art, jugera de la qualité du travail et de la recherche en mesurant à quel point l'artiste a besoin de faire cette résidence. « Lorsque nous accueillons un artiste, il faut qu'il ou elle soit dans une étape de son parcours – en fonction du nombre d'expositions et la façon dont le travail a évolué dans le temps », explique



Lauréate 2018 : Babeth Rambault, *Rose poumon*, 2015. Ouate de cellulose, carton, papier, filtre, 11 × 9 × 5 cm

« La recherche et la sincérité. »

Martial Déflacieux, directeur de la Résidence Intramuros. « Il n'y a pas de règles en matière de profils ; même si la majorité des 900 candidatures que nous recevons sont des artistes sortis des écoles depuis au moins 3 ou 4 ans, il nous est arrivé de prendre des autodidactes ou des fraîchement diplômés. Nous ne connaissons pas la majorité des artistes que nous avons accueillis au préalable, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de cooptation.

Ce qui fait la différence, c'est le dossier et l'écriture historique qu'il représente, l'état d'avancement du travail, la recherche en cours et le parcours. Et la sincérité qui s'y exprime aussi. À titre d'exemple, l'artiste londonienne Hanna Lees a candidaté avec seulement 3 pages, quelques images et un poème. Quelque chose d'assez beau et sincère se dégageait de ce dossier et nous l'avons sélectionnée. Et parfois, ce sont des dossiers de 50 pages qui nous ont convaincus. Ce qui est le plus important, c'est la recherche, qu'on sente le besoin qu'ils auraient à faire cette résidence, du temps à consacrer à eux-mêmes et aux autres, qu'ils soient dans la capacité de s'intéresser aux autres résidents et aux artistes sur le territoire », conclut-il.

Extrait du communiqué : Créée en 2011, Artistes en résidence développe son activité autour de deux programmes, les Résidences croisées et les Résidences Intramuros. Les deux principaux objectifs d'Artistes en résidence sont la recherche (le travail en atelier) et les échanges (entres différents acteurs de l'art contemporain sur le territoire).

Ex-lauréats : Jesus Alberto Benitez, Giovanni Giaretta, Colombe Marcasiano, Aurélien Mole, Sarah Bahr, Guillaume Constantin, Cécile Dauchez, Sarah Duby, Jane Harris, Jiri

Kratochvil, Kurt Forever, Bevis Martin & Charlie Youle, Nils Guadagnin, Samuel Levack & Jennifer Lewandowski, Kristian Smith, Magali Brénon, Estelle Deschamps, Marie Lancelin, Hannah Lees, Golnaz Payani, Anaëlle Pirat-Taluy, Eva Taulois, Nicolas Tourre, Felicia Atkinson, Ismaïl Bahri, Loïc Blairon, Audrey Illouz, Flora Moscovici, Claudia de la Torre, Emilie Atkinson, Mélanie Muratet-Campos, Jacopo Trabona, Morné Visagie, Ananda Serné, Sara Bichão, Manon Harrois, Masahiro Suzuki, Carlos Valverde, Claire Andrzejczak, Marije de Wit, Catarina Real, Elias Necol Melad

SOUS LA DIRECTION DE MYRIAM LEFRAIRE

VENDEE

REGARDS SUR LA CRÉATION
CONTEMPORAINE

lelivredart

PRÉFACE FRANÇOIS BON
AVANT-PROPOS YVES AUVINET

PRÉFACE FRANÇOIS BON • AVANT-PROPOS YVES AUVINET • ENTRETIEN FABRICE HYBER

LE LITTORAL Abbaye Saint-Jean-d'Orbestier • MASC • Gaëlle Rageot-Deshayes • Salon Errances • Raynald Driez • Laurence Drapeau • Jean-Claude Artaud • Manou Moreau • Eric Pénard • Remy Imbert • Bernard Philippeaux • Emmanuel Debarre • Philippe Hurteau **LE COEUR** Le Musée de la Roche-sur-Yon • L'Artothèque • Le CYEL • La Gâterie • Espace Gaston Chaissac • Le Refuge de Grasla • Les animaux de la place • William Chevillon • Francine Guiet • Philippe Pateau • Véronique Bouldé et Dominique Chabot • Myriam Roux • Angela Kornie • Arja Hyytiäinen • Pierre-Augustin Marboeuf • Pierre-Yves Gervais • Maxime Pateau **LE BOCAGE ET LE SUD-VENDÉEN** Le Site Saint-sauveur • L'Abbaye de Maillezais • Le Manoir des Sciences • La Chardière Saint-Jean • Philippe Roy • Dominique Cousseau • Le Château d'Ardelay • Le Lavoir • Michelle Devanne • Jardin'Arts • La promenade Pierre Barouh • Symposium de sculpture • Benoit Aubineau et Julien Coirier • Jean-Michel Mousset / Ludylab • Louis-Marie Briffaud • Julie Chaffort • Robert Favreau / Pôl Art • Alice et David Bertizzolo • Michel Arnaud • Joris Bazin • Fabrice van Der Beek • Jean-Paul Senez • Philippe Caillaud • Jean-Michel Guionnet

24 x 28 cm • 144 pages en couleurs • Reliure cartonnée • isbn 978-2-35532-302-7 • 35 €

2018

ST. ART

FOIRE
EUROPÉENNE
D'ART
CONTEMPORAIN

16 → 18 NOV
PARC EXPO STRASBOURG
WWW.ST-ART.COM

Une foire
d'art contemporain
unanimentement reconnue
par la presse

INVITÉ D'HONNEUR Museu Picasso Barcelona



STRASBOURGevenements
palais des congrès • parc des expositions
convention centre • exhibition park

Place de Bordeaux - FR67082 Strasbourg Cedex
Tél. +33 (0)3 88 37 67 67
info@strasbourg-event.com

f /ST-ART
t @ST_ART_FOIRE
start.strasbourg
www.st-art.com

L'AGENDA

des appels à projets, colloques, formations et événements à venir

envoyez-nous vos programmes et infos

à l'attention des acteurs de l'art à : redaction@artinsider.fr

France entière

ÉVÉNEMENT

Assemblée générale et journée d'étude / BLA association nationale des professionnel-le-s de la médiation en art contemporain

Rennes

vendredi 16 et samedi 17 novembre 2018. Ces deux journées sont ouvertes à tou-te-s les médiateur-trice-s, membres ou non de l'association.

Intervenants: Alice Malinge, responsable du service des publics, et l'équipe de médiation du Frac Bretagne - Iloé Lafond, responsable de la médiation de la biennale de Rennes - Thibault Brébant, Atelier des publics de Passerelle, Centre d'art contemporain - Frédéric Kletz, enseignant-chercheur au Centre de gestion scientifique (Mines Paris Tech) - Anna Manubens, curatrice et productrice indépendante, ancienne responsable du département des publics au CAPC de Bordeaux, chargée de cours à l'université Pompeu Fabra et coordinatrice de l'organisation belge Auguste Orts dédiée à la production de films d'artistes. Au programme, conférence-débat sur la structuration de la profession - médiation et commissariat, récits d'une agent double - bilan d'activité et projets 2019 - rencontres et visites.

Contact et infos:

professionnelsmediation@gmail.com

APPEL À CANDIDATURE

18^e Festival européen de la photo de nu

Arles

Le Festival européen de la photo de nu se présente comme la seule grande manifestation photographique, en France mais également en Europe, sur le thème du nu et plus généralement sur le corps. Totalement indépendant des Rencontres internationales de la photo, le Festival fait désormais partie du paysage culturel arlésien et présente chaque année plus d'une quarantaine d'artistes venus de tous les pays. Les expositions sont présentées dans les lieux les plus emblématiques au cœur de la ville. Des animations, stages, conférences et rencontres sont organisés pendant toute la durée de la manifestation renforçant ainsi l'esprit convivial du Festival - Dossier de candidature sur CD ou clé USB de 10 à 15 images couleurs ou N&B - 120 dpi, format 15 x 21 cm, à envoyer par envoi postal standard non recommandé.

► **Date limite de candidature:**
30/11/2018

Contact et Infos:

Mise au Point
13, rue de Bouchaud-de-Bussy
13200 Arles
contact@fepn-arles.com
www.fepn-arles.com

PRIX

Nouveau prix Découverte 2019 - Rencontres d'Arles

Arles

Depuis sa création, les Rencontres d'Arles défendent la photographie et l'ensemble de ses acteurs: photographes, commissaires d'exposition, éditeurs... C'est dans cette volonté d'ouverture que les Rencontres d'Arles associent les galeries au nouveau prix Découverte. Dix projets seront retenus et exposés lors de la prochaine édition des Rencontres d'Arles.

Conditions: Chaque galerie peut présenter un seul artiste (sous la forme d'un projet d'exposition) qui doit répondre aux conditions suivantes:

- être âgé de moins de 45 ans et être en vie

- utiliser la photographie
- présenter un travail inédit

> La galerie prend en charge la production des œuvres prêtes à l'accrochage.

Les Rencontres d'Arles prennent en charge le transport, l'assurance, le montage et démontage de l'exposition, l'hébergement de l'artiste et du représentant de la galerie pour deux nuits pour l'ouverture du festival, leurs accréditations et leurs catalogues.

Le nouveau prix Découverte est de 15000€ TTC. Le prix du public est de 5000€ TTC.

► **Date limite de candidature:**
30/11/2018

Contact:

prix.decouverte@rencontres-arles.com
www.rencontres-arles.com



La Maison des Artistes assure simultanément la gestion du régime obligatoire des artistes des arts visuels, et propose à travers son association un ensemble de services spécialisés, d'avantages tarifaires et de solutions professionnelles.

www.lamaisondesartistes.fr

Auvergne- Rhône- Alpes

APPEL À CANDIDATURE

13^e édition Horizons « arts-nature » en Sancy 2019 Bourboule

Horizons « arts-nature » en Sancy marque la treizième édition de cet événement d'art contemporain qui puise son originalité dans l'inscription d'œuvres plastiques éphémères réalisées spécifiquement pour le massif du Sancy. Piloté par l'Office de Tourisme du Sancy, l'appel à projet porte sur la création de 10 œuvres d'art au sein de la communauté de communes du massif du Sancy.

Conditions :

- ouvert à toute personne proposant un projet et une démarche artistique répondant aux critères et aux objectifs de l'événement

- l'événement s'ouvre aussi aux jeunes talents

- les œuvres sont des installations *in situ*, créées en pleine nature au sein d'un site naturel choisi

- les créations « monumentales » seront privilégiées toujours dans le respect de l'échelle du territoire

- les œuvres proposées doivent être visuelles, à savoir marquer visiblement le territoire. Ce qui exclut des œuvres uniquement sonores, ou bien des peintures ou des fresques.

Une rémunération artistique d'un montant de 8 000 € TTC sera attribuée à chaque artiste ou collectif d'artistes sélectionnés dont : 6 500 € de frais artistiques et 1 500 € de droits d'auteur.

► **Date limite de candidature :**
12/11/2018

g.rochon@sancy.com /
www.horizons-sancy.com

ÉVÈNEMENT

Journée d'études en partenariat avec l'IDAC (institut droit-art-culture - université Lyon 3) Lyon

Art et culture à travers le prisme des nouvelles technologies et de l'innovation : entre déploiements et mutations - Auditorium du musée - tarif : 14 €

► **Date limite de candidature :**
14/11/2018

Musée des Beaux-Arts de Lyon

CONFÉRENCE

L'art, quels effets sur le cerveau ?

Lyon

Par Suliann Ben Hamed, directrice de recherche CNRS, Université Lyon 1, et Muriel Charrière, médiatrice culturelle, musée des Beaux-Arts de Lyon, conférence mercredi 3 avril 2019 à 18h30.

► **Date limite de candidature :**
03/04/2019

Musée des Beaux-Arts de Lyon.

APPEL À CANDIDATURE

Consult'action 4 résidences pour penser les ruralités de demain Saint-Étienne

La consult'action vise à proposer une démarche innovante à des territoires du Massif central, en situation de déprise démographique et/ou économique.

Initiée en Ardèche et s'intéressant aux communes ardéchoises de Saint-Victor, du Cheylard, de Sainte-Marguerite-Lafigère, et de Saint-Cirgues-en-Montagne, la consult'action veut sensibiliser à la diversité des contextes et des situations de territoires ruraux ardéchois.

Conditions :

- résidence de 2 semaines entre février et mai 2019

- candidatures d'au moins 4 membres (architecte-urbaniste-paysagiste, designer, profil issu des sciences sociales, et d'un membre ayant un profil issu d'un autre domaine)

- les équipes devront intégrer un chercheur.euse au sein de leur démarche

- enveloppe forfaitaire de 4 500 €

- mise à disposition d'un hébergement et d'un lieu de travail

- frais de déplacement et de repas à la charge du résident

► **Date limite de candidature :**
26/11/2018

Contact : sguidubaldicaue07@orange.fr
http://caue07.fr/

ATELIER

Atelier de découverte de la gravure

Gleizé-Villefranche-sur-Saône

Formateurs : Mireï Locatelli-Revy et Gladys Brégeon - Organisée par l'Atelier Alma - Le 8 décembre 2018 - 100 €, dans la limite des places disponibles - Le matériel utilisé sur place est fourni : métal, bois, papier, gravure, encres... Les papiers et métaux sont à la charge des participants.

► **Date limite de candidature :**
08/12/2018

Contact et infos : atelier_alma@yahoo.fr
www.atelier-alma.com

Bretagne

APPEL À CANDIDATURE

« Art à la pointe 2019 » art contemporain et patrimoine

Audierne

« Art à la pointe » du 13 juillet au 20 août 2019. Depuis 2001, Arts à la pointe associe la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques aux sites du patrimoine naturel, maritime et architectural du Cap Sizun / Pointe du Raz.

Autour d'une thématique nouvelle chaque année, Arts à la pointe reflète la diversité de pratique des plasticiens contemporains, photographie, peinture, vidéo, sculpture, installation, arts graphiques, cinéma d'animation, céramique... Thème 2019 : « Le temps qu'il faut » (voir détail sur règlement).

Conditions :

La proposition peut être constituée d'œuvres déjà existantes qui recoupent la thématique de l'appel à projet ou d'œuvres spécialement créées pour y répondre.

L'ensemble devant être susceptible de constituer une exposition individuelle.

Arts à la pointe prend en charge :

- frais d'accrochage *in situ*

- droits de monstration forfaitaire versés à l'artiste exposant : 200 €

- assistance forfaitaire à la production le cas échéant : 300 €

- transport des œuvres : remboursé en concertation avec les organisateurs

- déplacements : 4 allers-retours maximum (visite des sites, installation et vernissage, décrochage)

- hébergement chez nos adhérents, pris en charge par les organisateurs pour une personne suivant les nécessités de l'installation

- une convention détaillée est signée avec les artistes sélectionnés.

► **Date limite de candidature :**
15/01/2019

Contact : yann.ferec@artsalapointe.com
http://artsalapointe.com

Centre-Val de Loire

CONFÉRENCE

Cycle culture & société

Orléans

Intervenante : Florence Belmonte, agrégée d'espagnol, docteur avec une thèse intitulée « Vértice, Revista Nacional de FET y de las JONS, un aspect de la politique culturelle de la Phalange », professeur de civilisation de l'Espagne contemporaine à l'Université Paul-Valéry-Montpellier III - Seront abordées les politiques culturelles mises en œuvre en Espagne depuis le régime franquiste jusqu'à la transition démocratique - Les 9 & 16 novembre 2018 - Organisée par le FRAC Centre.

Contact et infos : www.frac-centre.fr

CONFÉRENCE

Cycle arts contemporains

Orléans

Intervenant : Ramon Tio Bellido, historien de l'art, critique d'art et commissaire de nombreuses expositions, ancien chargé de mission pour la politique internationale, puis inspecteur à la création à la DAP, président de l'AICA France, puis secrétaire général de l'AICA Internationale - Seront abordées les relations entretenues par le régime franquiste avec l'art et la culture, ainsi que les développements ultérieurs de l'art contemporain espagnol - Les 25 janvier et 1^{er} février 2019 - Organisée par le FRAC Centre.

Contact et infos : www.frac-centre.fr

Grand Est

APPEL À CANDIDATURE

Aide à la recherche et à la création – Arts visuels

Cet appel à projets vise à soutenir la recherche et la création artistique d'aujourd'hui en matière d'arts visuels ou toute forme relevant de ce secteur et mettant l'accent sur la pluridisciplinarité, à promouvoir le rayonnement de la création et de la production artistique en région et au-delà, à accompagner les filières professionnelles au travers du soutien aux projets de création - Aide évaluée en fonction du projet et du plan de financement prévisionnel - Enveloppe sous forme de subvention : 3000€ maximum pour les projets de recherche ou 10000€.

► **Date limite de candidature : 30/11/2018**

Candidatures à envoyer à : culture-subvention@grandest.fr

FORMATION

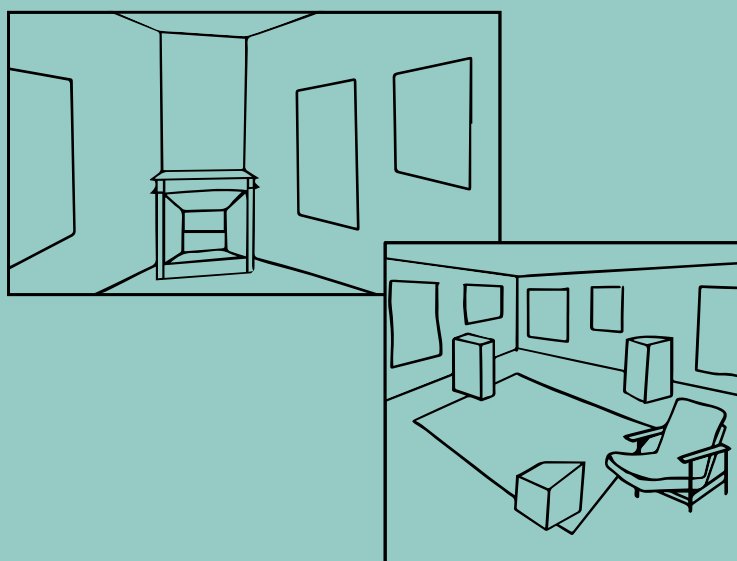
Mettre en œuvre sa comptabilité

Strasbourg

Intervenante : Jeanne Maggiulli - Organisée par HEAR, Haute école des arts du Rhin - Du 12 et 13 novembre 2018 - 2 jours - 500€, dans la limite des places disponible (8 personnes) - Au même titre que l'ensemble des autres professions indépendantes, les créateurs soumis au régime fiscal de la déclaration contrôlée sont tenus à un certain nombre d'obligations comptables. L'objectif de cette formation est d'acquies une autonomie relative de façon à négocier au mieux ce passage du régime micro au régime réel.

Contacts et infos : gregory.jerome@hear.fr
anais.menrath@hear.fr
www.hear.fr

living cube



visuel : nicolas loiseau

**l'art comme à la maison,
découvrez et achetez
de l'art autrement**

**du 27 oct. au 11 nov. 2018
à Orléans**

CONFÉRENCE

La défiscalisation : création & développement d'une collection d'art contemporain. L'œil du collectionneur et le regard de l'expert-comptable
Strasbourg

Organisée par ST-ART à Strasbourg, au Parc des Expositions, à 15h30 - Intervenants : Christophe Thiebaut et Yvan Jeaneret, Experts Comptables en charge du mécénat culturel et défiscalisation. Débat animé par Pierre-Jean Sugier, Directeur Fondation Fernet Branca - Conférence à destination des entreprises afin de les informer sur la défiscalisation des œuvres d'art. Comment inscrire une acquisition en galerie dans le cadre du dispositif du mécénat ? Comment faire le choix des œuvres et des artistes ? Comment adapter sa stratégie à son budget ? L'acquisition d'une œuvre d'art donne à l'entreprise une image dynamique et performante, avec des répercussions extrêmement positives. Autant de questions qui seront abordées lors de la conférence et du débat qui suivra.

► **Date limite de candidature :**
17/11/2018

Contact et inscriptions :
foirestart@gmail.com
www.st-art.com

Hauts-de-France

CONFÉRENCE

Journée d'étude : peut-on évaluer le sensible ?
Tourcoing

Réflexivité et enjeux de la médiation en art contemporain

Depuis 2013, les membres de 50° nord se sont fédérés pour constituer un groupe de travail destiné à poser une réflexion de fond sur la notion mouvante et labile qu'est la "médiation culturelle". Chaque année, ce groupe se retrouve sur différents temps de rencontre autour de problématiques inhérentes à la question du rapport aux publics, convoquant de façon récurrente des professionnels extérieurs au réseau pour ouvrir les débats. Cette journée souhaite donc poser un état des lieux (non exhaustif) de la question, à l'aune des recherches actuelles menées tant dans le domaine des sciences cognitives que de la psychologie tout en affirmant la légitimité de l'expérience sensible pour accéder aux enjeux du processus de création et en questionnant la posture du médiateur dans l'accompagnement de cette appropriation.

Le 8 novembre 2018 au Fresnoy, avec au programme :

- L'évaluation muséale : un outil au service des visiteurs ? par Serge Chaumier.
- Les nouvelles formes d'évaluation scientifique des impressions du spectateur face à l'œuvre, par Laurent Sparrow.
- Être visiteur d'exposition : questionnements didactiques sur la construction d'un sujet et sur son évaluation, par Cora Cohen Azria.
- La médiation culturelle dans des ateliers artistiques pour enfants, par Béatrice Madiot.
- Datas sensibles : mesurer l'impact de la création par la création, par Véronique Béland.
- Les différentes étapes de l'évaluation.
- L'analyse légère des données dans la création plastique.
- Conclusion et perspectives, par Daniel Schmitt.

► **Date limite de candidature :**
08/11/2018

Contact et infos : www.50degresnord.net
contact@50degresnord.net

CONFÉRENCE

Conférence : «Le critique d'art»
Lille

Les rendez-vous Tout autour, organisés par la Malterie, permettent de découvrir une activité de la filière arts visuels développée autour de l'activité artistique. À travers une expérience singulière, ils présentent les rôles et l'environnement professionnel propres à un acteur de notre secteur.

Le Tout autour /3 invite Julien Verhaeghe, critique d'art et fondateur de la revue *Possible*, à présenter l'état des lieux, les enjeux et problématiques de la critique à l'origine de la création de la revue en 2018. Vanessa Morisset évoquera la critique d'art et ses lignes de fuite, entre discours universitaire et Instagram. Claire Kueny et Leïla Simon proposeront une intervention à deux voix jouant de variations visant à mettre la critique d'art en situation, à l'expérimenter et créer de nouvelles perspectives.

► **Date limite de candidature :**
15/11/2018

Inscription et renseignements :
Elise Jouvancy
La Malterie : 03 20 15 13 21
artsvisuels@lamalterie.com

AIDES

Accompagnement au projet professionnel
Amiens / Dunkerque

Vous êtes artiste, curateur, galeriste, développeur de projets, etc. dans le champ des arts visuels en Hauts-de-France ou Wallonie-Bruxelles ? Vous avez un projet professionnel actuel ou en devenir et des questions restent en suspens ? Dans le cadre de ses missions, 50° nord propose un accompagnement personnalisé adapté aux besoins du porteur de projet dans la réussite de son projet professionnel. Selon les besoins identifiés à l'occasion d'un premier entretien individuel de deux heures, il vous sera proposé soit une liste de personnes, structures à contacter, soit une session de rencontre avec les professionnels les plus appropriés pour répondre à votre projet.

Informations et prise de rendez-vous :
Lucie Orbie / contact@50degresnord.net

FORMATION

Enjeux et mise en pratique de l'Économie sociale et solidaire ESS dans les projets culturels.

Le Favril

Porteurs de projets

Intervenants: Laurent Gardin: co-président de la Chaire Nord-Pas de Calais en Économie sociale et solidaire et soutenabilité des territoires, maître de conférences en sociologie - François Blat: coordinateur du Collectif Parasites - Marc Fertin: chargé de mission « création » à l'association À Petit Pas (antenne d'Avesnes-sur-Helpe), couveuse d'entreprises rurales - Guillaume Delevaque, chargé de mission à l'APES, acteurs pour une économie solidaire Hauts-de-France - Organisée par l'Opale - Du 21 au 23 novembre 2018 - Dans la limite des places disponibles - Prix sur demande.

Contact et infos:
formation@opale.asso.fr /
www.opale.asso.fr

Île-de-France

FORMATION

Le mécénat en art contemporain

Paris

Formatrice: Anne-Gaële Duriez - Consultante en mécénat, déléguée générale du Comité Jean Cocteau - Organisée par le CIPAC - Du 19 au 20 novembre 2018 - 620 €.

Informations et inscriptions:
www.cipac.net

FORMATION

Les fondamentaux de l'assurance des objets d'art

Paris

Formatrice: Stéphanie de Montricher - Expert produit Fine Art pour Liberty France - Liberty Mutual Insurance Europe - Organisée par le CIPAC - Du 22 au 23 novembre 2018 - 620 €.

Informations et inscriptions:
www.cipac.net

FORMATION

Coordonner des projets d'édition

Paris

Formateurs: Frédéric Grossi, Responsable des éditions du Palais de Tokyo; Vincent Simon, Éditeur au Palais de Tokyo - Organisée par le CIPAC - Du 26 au 28 novembre 2018 - 890 €.

Informations et inscriptions:
www.cipac.net

FORMATION

La commande publique et le 1 % artistique

Paris

Formatrice: Cristina Marchi - Cheffe du pôle commande publique et 1 % artistique, Direction générale de la création artistique, Ministère de la Culture - Organisée par le CIPAC - Le 29 novembre 2018 - 350 €.

► **Date limite de candidature:**
29/11/2018

Informations et inscriptions:
www.cipac.net

FORMATION

Renouveler son approche de la médiation culturelle

Paris

Formateur: Julien Duc-Maugé - Directeur de Synesthésie - MMaintenant, Centre d'art et de recherche basé à Saint-Denis - Organisée par le CIPAC - Du 3 au 5 décembre 2018 - 890 €.

Informations et inscriptions:
www.cipac.net

FORMATION

Travailler avec les artistes: obligations administratives, juridiques, fiscales et sociales.

Paris

Mathilde Ehret-Zoghi - Fondatrice de MAZE Conseils, agence spécialisée dans la ressource et le conseil aux artistes auteurs - Organisée par le CIPAC - Du 6 au 7 décembre 2018 - 620 €.

Informations et inscriptions:
www.cipac.net

FORMATION

Formation gravure et impression en taille-douce/2 perfectionnement

Paris 13

Formatrice: Charlotte REINE, graveur en taille-douce - Organisée par: AFDAS / Reine Charlotte - Du 12 au 16 novembre 2018, dans la limite des places disponibles (3 places) - 1150 € - Formation conventionnée AFDAS

Charlotte Reine
06 63 13 99 75 / charlotte.reine@neuf.fr
www.charlottereine.com

APPEL À CANDIDATURE

Appel à candidature: Programme de déformation professionnelle

Paris

Session XVIII, 2018-2019 - ENDA (École nationale d'art).

La formation se déroule du 27 novembre 2018 au 30 juin 2019 avec une pause inter-semestre en mars et avril. Les modules de travail théoriques et pratiques ont lieu les jeudis et les vendredis de 10h à 13h et de 15h à 18. Environ 20 à 30 formateurs interviendront dans la session. Le coût de la formation est de 3000 € pour l'année (prise en charge possible à titre de formation continue par divers organismes et institutions) - La formation est ouverte à tous professionnels de tous domaines, l'ENDA étant hétérogène et cosmopolite, et pendant cette formation continue le statut d'artiste en exercice est bien actif. L'année est sanctionnée par un post-diplôme DNREA (Diplôme national de recherche et d'expérimentation en arts). Le cursus peut être suivi en parallèle avec d'autres formations dont il est entièrement complémentaire. Aucun prérequis n'est demandé et aucune limite d'âge n'est exigée. L'ENDA s'adresse à ceux qui témoignent d'un intérêt pour des démarches singulières, à ceux qui souhaitent transformer leur pratique artistique ou leur activité professionnelle, à ceux qui rejettent l'art tel qu'il est pratiqué communément, ou enfin, à ceux, qui dans des conditions optimales, cherchent à mettre des questions essentielles au travail.

► **Date limite de candidature:**
25/11/2018

formulaire de candidature:
www.enda.fr/formulaire-de-candidature/

APPEL À CANDIDATURE

Festival «et 20 l'été» 2019 / mairie Paris 20^e

Paris

Festival du 20 au 23 juin 2019. Depuis 2010 le festival accueille une dizaine de compagnies pour une vingtaine de représentations artistiques intégrées dans les rues, places et jardins de l'arrondissement. La programmation donne à voir des expériences étonnantes et inattendues, sans clivage esthétique et privilégie les formes de création innovantes.

Dans une volonté de transformation de l'espace de la quotidienneté en espace public, «Et 20 l'été» montre des dimensions méconnues, d'autres images et d'autres usages du 20^e arrondissement. Conditions : - Champ artistique : toutes disciplines, projets hybrides, innovations et croisement des genres - Le comité attachera une importance particulière à la manière d'inscrire le projet dans la ville et dans l'esprit du festival - Être dans une démarche de création dédiée à l'espace public - Notre programmation comprend des déambulations, des installations, des formes fixes mais aussi des propositions participatives, évolutives, interactives... - Le budget demandé à la mairie du 20^e ne pourra excéder 3 000 € TTC (trajet et hébergement inclus dans le prix) - Les repas sont pris en charge sur les jours de représentation - Les prestations co-financées (mécénat, subventions publiques...) seront encouragées.

► **Date limite de candidature :**
17/11/2018

Contact et infos :
festival.et20lete@gmail.com
www.et20lete.com

RÉSIDENCE

Programme de résidence en recherche artistique / IRCAM Paris

Paris

Le programme de résidence en recherche artistique de l'Ircam offre aux artistes de toutes disciplines, la possibilité de collaborer avec une ou plusieurs équipes de recherche de l'Ircam, dans le cadre d'une résidence pouvant se prolonger dans un centre de création partenaire. Cette saison, l'Ircam s'allie au Zentrum für Kunst und Medien (ZKM) de Karlsruhe (Allemagne) et à la Société des arts technologiques (SAT) de Montréal (Canada). Conditions : Soumettre un projet original de recherche artistique, s'inscrivant dans la collaboration avec une ou plusieurs équipes de recherche de l'Ircam, et pouvant se prolonger au ZKM ou à la SAT. Chaque lauréat se verra accorder une résidence à l'Ircam, au sein de l'équipe-projet d'accueil sollicitée, éventuellement suivie par une période de co-résidence au ZKM ou à la SAT, pendant une période totale déterminée (comprise entre 2 semaines et six mois), s'étalant de septembre 2019 à décembre 2020. Chaque lauréat recevra l'équivalent de 1 200 € par mois pour couvrir ses frais.

► **Date limite de candidature :**
21/11/2018

Contact et infos :
residency2019@ircam.fr / www.ircam.fr

RENCONTRE

Rencontre / débat : nouvelles pratiques photographiques, histoire de la photographie expérimentale et de l'avènement des nouveaux outils numériques

Paris (20^e)

Invités : Juliette-Andréa Elie, photographe et artiste-plasticienne - Caroline Delieutraz, artiste plasticienne - François Salmeron, Critique d'art membre de l'AICA, journaliste, conseiller artistique, chargé de cours au Département de Photographie de l'Université Paris 8, directeur général associé de la Biennale de l'Image Tangible - Marc Lenot, auteur d'une thèse sur la photographie expérimentale à l'Université Paris 1 Sorbonne sous la direction de Michel Poivert et de plusieurs essais sur le photographe tchèque Miroslav Tichý, Lauréat 2014 du prix de la critique décerné par la section française de l'AICA, auteur du blog *Lunettes rouges* sur l'art contemporain publié sous l'égide du *Monde* - Jean-Luc Soret, commissaire d'exposition, responsable des projets nouveaux médias de la Maison Européenne de la Photographie (MEP), co-fondateur et directeur artistique du Festival International @rt Outsiders - Dominique Moulon, membre de l'Observatoire des Mondes Numériques en Sciences Humaines (OMNSH), de l'Association Internationale des Critiques d'Art (AICA) et du prix Opline pour l'art contemporain en ligne, fondateur du site MediaArtDesign.net et initiateur du MoocDigitalMedia.paris, journaliste et directeur artistique de la Media Art Fair Variation (Show Off) - Fanny Lambert est critique d'art, commissaire d'exposition indépendante (CEA), en charge du Pôle Art Contemporain à la galerie Gradiva, et enseignante.

Le samedi 8 décembre 2018 de 13h à 17h30 - Médiathèque Marguerite Duras.

► **Date limite de candidature :**
08/12/2018

Contact et infos : www.bit20.paris

CONFÉRENCE

Cycle de conférences : «exposer l'art contemporain : les métiers du commissaire d'exposition»

PARIS

C-E-A, association française des commissaires d'exposition, organise en partenariat avec l'Université Paris 8 un cycle de conférences, initié par Marianne Derrien et Nathalie Desmet, donnant la parole à des professionnels autour des pratiques curatoriales. Qui conçoit et organise les expositions ? Comment se fabriquent-elles ? Comment sont sélectionnés les artistes exposés ? Ce cycle de conférences a pour objectif de découvrir la réalité du métier de commissaire d'exposition. Chaque conférence sera l'occasion d'aller à la rencontre d'un «faiseur d'exposition». Conférence gratuite et sur inscription. Mardi 6 novembre – Émilie Renard
Mardi 27 novembre – Jérôme Poggi

Contact et inscriptions :
paris8iscursorial@gmail.com
www.c-e-a.asso.fr

CONFÉRENCE

Cycle de conférences : l'Atelier des regardeurs

Paris

Pour offrir des clés de compréhension de la création contemporaine, le Palais de Tokyo a lancé un format de cours ouvert à tous : l'Atelier des regardeurs. «Canular / L'art en rit / Ricochets», le cycle confié à Jean-Hubert Martin se déroule les mercredis, de 19h à 20h30 au Toguna - Du 7 novembre 2018 au 19 décembre 2018.
«Le coefficient d'art. Une (autre) histoire du "processus créatif", le cycle confié à Pascal Rousseau se déroule les lundis, de 19h à 20h30 au Toguna - Du 5 novembre 2018 au 17 décembre 2018.

Tarifs et Infos :
www.palaisdetokyo.com/fr/liste/atelier-des-regardeurs

Nouvelle-Aquitaine

RÉSIDENTIE

La Métique - résidence de création artistique 2019/2020

Moutier-d'Ahun

La Métique est un lieu de résidence de création artistique pluridisciplinaire. Elle accueille tout le long de l'année des artistes venus du monde entier dans des espaces propices au développement de leur travail en cours.

La Métique est un projet de lien social et d'action culturelle sur le territoire rural où elle est implantée. Elle encourage le dialogue entre les résidents et les habitants autour de l'art contemporain. Conditions : être membre de l'association, durée 2 semaines minimum jusqu'à 3 mois, remboursement d'un A/R par artiste en France, prise en charge de frais techniques à étudier par discipline, prise en charge des repas, nous privilégions l'accueil des projets en début de création, axés sur l'art contemporain, en lien avec le territoire. Il est proposé à chaque résident de mettre sur pied un rendez-vous public (atelier, conférence, rencontre...) avec les acteurs du territoire autour d'une pratique artistique, les artistes et leurs équipes sont invités à participer à la journée festive de clôture de la résidence en présentant le travail réalisé durant leur séjour.

► **Date limite de candidature :**
31/12/2018

lametive@lametive.fr / www.lametive.fr

Occitanie

FORMATION

Enlarge your practice : le moulage à bon creux 1

Toulouse

Formatrice : Marie Sirgue, artiste - du 19 au 27 novembre 2018 - organisée par Plan 9 / Lieu-Commun, *artist run space* - Public : artistes auteurs des arts visuels exerçant dans un cadre professionnel - Prix : 1960 € / financement AFDAS possible dans la limite des places disponibles (5)

Inscriptions et infos :
Cendrine Krempp
formationcklc@gmail.com /
www.lieu-commun.fr

FORMATION

Constituer et entretenir son réseau professionnel

Toulouse

Formatrice : Cendrine Krempp, consultante en art contemporain - organisée par Plan 9 / Lieu-Commun - Du 5 au 7 décembre 2018 - public : artistes auteurs des arts visuels exerçant dans un cadre professionnel - Prix : 735 € / financement AFDAS possible (6 personnes).

informations et inscriptions :
formationcklc@gmail.com /
www.lieu-commun.fr

FORMATION

Enlarge your practice : la soudure

Toulouse

Formateur : Emmanuel Jaudard, artiste et soudeur - Du 10 au 14 décembre 2018 - organisée par Plan 9 / Lieu-Commun - public : artistes auteurs des arts visuels exerçant dans un cadre professionnel - Prix : 1400 € / financement AFDAS possible (4 personnes).

informations et inscriptions :
formationcklc@gmail.com /
www.lieu-commun.fr

RÉSIDENTIE

La Chapelle en résidence - Communauté de communes Pays d'Uzès

Uzès

Dates de résidence : du 4 au 30 mars 2019. La Communauté de communes Pays d'Uzès a mis en place depuis 2016, des résidences d'artistes, visant à promouvoir la création contemporaine auprès de la population, à soutenir et accompagner la recherche artistique. Conditions : - arts urbains, développement durable, lien avec la lecture publique, lien avec le spectacle vivant - prise en charge de l'hébergement et des frais de restauration - honoraires artistiques de 3000 € (frais de déplacements et fournitures consommables inclus) - frais de repas : forfait journalier de 25 € - artiste ayant une production conséquente.

► **Date limite de candidature :**
29/12/2018

Contact et infos : contact@ccpaysduzes.fr
www.ccpaysduzes.fr

CONCOURS

Terralha - Festival européen des arts céramiques 2019 / exposition/concours jeune céramique
St-Quentin-la-Poterie

Du 12 juillet au 11 août 2019. L'Office Culturel de Saint-Quentin-la-Poterie organise l'exposition/concours de la jeune céramique européenne tous les deux ans dans le cadre du festival Terralha. Le concours récompensera plusieurs participants par 3 prix d'une valeur de 1500 € à 500 €. Conditions: - Ouvert à tous les céramistes professionnels de moins de 10 ans d'activité et de tous les pays d'Europe - Les participants doivent avoir une activité professionnelle déclarée de 10 ans maximum et fournir un justificatif pour l'année 2018-2019.

Chaque céramiste sélectionné à l'exposition/concours présentera 3 de ses œuvres - Les œuvres doivent être de la main des participants, créées durant l'année. Les techniques mixtes sont acceptées avec une prévalence céramique dans les matériaux utilisés - Les œuvres proposées à la sélection sont impérativement celles qui seront exposées.

► **Date limite de candidature :**
15/01/2019

Contact & infos:
contact@officeculturel.com
www.terralha.fr
www.officeculturel.com/terralha/festival

APPEL À CANDIDATURE

5^e édition du festival Printemps des photographes de Sète
Sète

Du 29 mai au 12 juin 2019, organisé par le Collectif Images, un nouvel événement photographique se prépare à Sète avec un thème ouvert qui permettra bien des interprétations. L'orientation du Festival privilégie des démarches fortes, qu'il présente des reportages ou des séries intimistes, la ligne éditoriale est essentiellement tournée vers l'autre et l'ailleurs. Il met l'accent sur un travail créatif et personnel, sans distinction des procédés photographiques utilisés. Thème 2019: « Couleurs méditerranées ».

Conditions: Le Festival est ouvert à tous les photographes amateurs ou professionnels. Le nombre de photographies par candidat sera au minimum de 15 et au maximum de 20.

► **Date limite de candidature :**
31/01/2019

Contact et infos: amsete@orange.fr
www.printemps-des-photographes.fr

Pays de la Loire

CONFÉRENCE

L'art dont vous êtes le héros
Château-Gontier

Conférence par Eva Prouteau - De nombreux héroïnes et héros ont forgé notre imaginaire, et suscité l'intérêt des artistes. D'Orphée à Icare, de Wonder Woman aux X-Men, comment l'art a-t-il mis en scène ces personnages charismatiques aux pouvoirs fantastiques? Ces figures nous fascinent peut-être parce qu'elles nous ressemblent: surpuissantes, elles interrogent en miroir nos faiblesses, nos limites, nos aspirations. De Picasso à Gilles Barbier, de Louise Bourgeois à Virginie Barré, d'Yves Klein à Raymond Pettibon, le motif héroïque nous renvoie sans cesse à notre propre humanité, à notre sens moral, au monde qui nous entoure - Le Carré, scène nationale - Centre d'art contemporain - Entrée 3€.

► **Date limite de candidature :**
08/11/2018

Informations: www.le-carre.org

Provence-Alpes-Côte d'Azur

ÉVÉNEMENT

Mise en pli #2
Marseille

Du 17 au 18 novembre 2018 - Mise en pli, biennale dédiée à la microédition, a vocation à réunir, pour sa deuxième édition et dans un même lieu, le Frac, plus d'une soixantaine d'artistes et d'éditeurs nationaux et internationaux. Vaste laboratoire d'expérimentations pour les artistes depuis les années 1960, la microédition est aujourd'hui encore le médium privilégié de l'édition contemporaine. Livres et multiples d'artistes, revues spécialisées, catalogues, sérigraphies, objets... l'imprimé fait œuvre dans l'édition contemporaine. Programme de rencontres, conférences sur frac-paca.org - Entrée gratuite.

www.fracpaca.org

CONFÉRENCE

Obs/IN, Observatoire des pratiques de création de l'image numérique
Arles

Dans le cadre d'Octobre numérique, pour sa 8^e édition, l'Obs/IN, lieu d'échanges et de réflexion, poursuit son exploration des pratiques de création des images numériques, autour de la thématique de la blockchain et se greffe à un projet de recherche porté par PAMAL (ESA Avignon). Il sera la première étape d'un projet de partenariat entre PAMAL, l'ENSP, l'université de Nîmes et La Cambre à Bruxelles. La deuxième étape sera à Avignon en 2019 et la troisième à Bruxelles en 2020. 19 - 23/11: workshops inter-écoles ouvert aux étudiants enseignants, chercheurs et encadrants. 24/11: colloque ouvert au grand public.

<http://observatoireimagenumerique.com>

Europe

PRIX

Prix Anna-Morettini 2019
Paris / Florence

Le prix Anna-Morettini est décerné par un jury de personnalités du monde de l'art et de la culture, afin de distinguer le travail d'un artiste dont l'œuvre témoigne d'une véritable recherche et d'un regard sur Florence, la Renaissance florentine et les interrogations que l'on peut retrouver dans l'art contemporain. Conditions: - avoir un lien intellectuel et artistique fort avec la ville de Florence qui propose une interprétation, une œuvre ou un regard sur un thème de la Renaissance Florentine vus avec un prisme contemporain - Les candidats devront être présentés par une ou plusieurs galeries ou avoir exposé au moins une fois leur travail dans les locaux d'une institution culturelle - Le vainqueur recevra un prix de 20000€ et son travail sera exposé à Paris ou à Florence - Le vainqueur s'engage à adhérer pour quatre ans minimum après la remise du prix à l'Association Anna Morettini - Le vainqueur s'engage à réaliser l'œuvre dans l'année qui suit l'obtention du prix et à informer du calendrier des différentes étapes de réalisation.

► **Date limite de candidature :**
01/04/2019

Contact et infos :
contact@prixannamoretini.com
www.prixannamoretini.com

T O I É M O

**EXPOSITION DES ARTISTES
À LA BASTILLE**

artistes
BASTILLE

DU 15 AU 18 NOVEMBRE 2018
LE 15 : 15H-22H ET LES 16-17-18 : 11H-20H

ESPACE COMMINES
17, RUE COMMINES - 75003 PARIS
M FILLES DU CALVAIRE

Conception et réalisation graphique : Christian Kudnicki

artistesalabastille.com



« Mon 1^{er} débat en tant que critique d'art. »

Marc Lenot, critique d'art, fondateur du blog *Lunettes rouges*

Il me semble intéressant d'évoquer le premier débat auquel j'ai été invité en tant que critique d'art, car il soulève des questions sur ce qu'est la critique et comment l'on se positionne en tant que critique. Il s'agissait d'un colloque organisé en 2010 par la Maison Rouge, sur l'invitation du collectionneur Jean Mairet, qui réunissait Catherine Millet (*Art Press* ; modératrice et intervenante), Richard Leydier (*Art Press*), Philippe Dagen (*Le Monde* ; directeur de l'école doctorale histoire de l'art de l'université Paris 1, à laquelle j'étais alors inscrit comme doctorant), Jean de Loisy, Hector Obalk (historiens d'art) et moi. Mon blog avait alors 5 ans (le 1^{er} billet date du 29 mars 2005) et, lors de ce débat, j'ai été confronté, de la part de Catherine Millet et Philippe Dagen, à une attitude que j'ai considérée comme plutôt méprisante. Ce dernier, en tant qu'historien d'art, parlait en position d'autorité de manière très condescendante, me recadrant avec des phrases telles que : « moi qui suis historien, je suis étonné par ce que vous dites... » ou « un point d'histoire : permettez-moi de vous rappeler que... ». Catherine Millet, elle, tenait un discours d'exclusion, « *in et out* » : autrement dit, « moi je suis *in*, disait-elle, et vous, vous ne l'êtes pas », faisant allusion à « l'inculture crasse des prétendus critiques ». « Vos billets sont très courts », « votre vision de la beauté dans l'art me fait penser à un ado qui colle un poster de Warhol au mur de sa chambre », ou « vous devez fréquenter des artistes qui ont des pratiques traditionnelles », m'a-t-elle lancé, sous-entendant que je ne côtoyais pas « de vrais artistes, comme les conceptuels ».

Au-delà du fait que mon blog n'était pas reconnu par ces gens-là (quand bien même il était l'un des plus lus à l'époque, avec environ 3 000 lecteurs par jour), je me suis demandé, une fois le choc absorbé, ce qu'ils avaient contre moi.

Je pense rétrospectivement qu'ils avaient peur des nouveaux médias en tant que moyens permettant à des gens qui ne sont pas reconnus de prendre la parole. Quelqu'un qui n'appartient pas au sérail, qui n'a pas été approuvé par ce cercle de l'écrit, peut en toute autonomie prendre la parole en écrivant un blog. C'est plus ou moins consciemment perçu comme quelque chose de menaçant. Cette liberté les effraie. Quand vous écrivez dans un journal, vous êtes contraint par le nombre de signes, soumis aux règles éditoriales, voire publicitaires du média. De plus, vous êtes le plus souvent contraint de ne pas dire du mal des autres, ou rarement. Catherine Millet dit que puisque l'extrême-droite critique l'art contemporain, écrire des critiques négatives est dangereux, il faut être militant et solidaire.



Quand, dans un blog, vous n'avez pas de contrainte de longueur ou de sujet, ni d'impératif financier, cela ouvre un espace de liberté auquel les critiques traditionnels n'ont pas accès. Jusque dans les années 1960-1970, la critique d'art a été un univers d'opinions, souvent très tranchées. Ainsi Baudelaire, Fénéon (et un peu plus tard Lamarche-Vadel), entre autres, donnaient leur opinion, s'engageaient, écrivaient ce qu'ils pensaient, parfois rudement. Puis la critique d'art est devenue instructive, pédagogique, l'exposition d'une pensée en lien avec des théories. Ce qui n'est pas une mauvaise chose. Mais bien souvent, elle s'est châtée en faisant cela et a cessé d'émettre des opinions. C'est le cas aujourd'hui de la très grande majorité des critiques d'art, avec de rares exceptions comme Maxence Alcalde, Élisabeth Lebovici ou Christian Gattinoni.

Moi, je n'ai pas peur de dire « j'aime » et pourquoi j'aime, ou pas, en essayant d'étayer cela avec un raisonnement, un lien avec l'histoire, et en ne craignant pas d'émettre aussi des critiques négatives. Ce que font constamment les critiques de livres, de cinéma, ou même d'opéras dans les grands journaux, mais pas ceux d'art ! Je ne suis pas l'arbitre du beau mais je donne *mon* opinion et je n'ai pas peur de dire « c'est beau ». *Art press* n'utilise jamais le mot « beau », Dagen non plus. Eux sont les arbitres du correct : « voilà ce qui est bien » ou, au mieux, dit Catherine Millet, « ceci mérite d'être regardé ». Je m'élève contre ça. Dans ce débat, j'ai beaucoup apprécié l'ouverture et l'impertinence d'Hector Obalk, qui n'hésite pas, lui non plus, à donner son opinion personnelle et à dire « c'est beau ! ». La gêne qu'Obalk et moi avons suscitée chez ces gens m'a conforté dans l'idée que je devais continuer à les gêner, donc à écrire comme je le faisais.

Pour retrouver le débat évoqué :
www.dailymotion.com/video/xfpt1c

■ ARTISTES ■ GALERISTES ■ CRITIQUES & COMMISSAIRES ■ ENSEIGNANTS
■ RESPONSABLES DE CENTRES D'ART & FONDATIONS ■ COLLECTIONNEURS ENGAGÉS

ART INSIDER CHEZ VOUS TOUS LES MOIS



ABONNEMENT

MENSUEL
SANS ENGAGEMENT
8,5 € / MOIS

UN AN
8 € / NUMÉRO
88 € / AN

DEUX ANS
7,8 € / NUMÉRO
171,6 € / 2 ANS

ABONNEMENTS RÉDUITS À PARTIR DE 6,6 € / NUMÉRO

INFOS & FORMULAIRE D'ABONNEMENT EN LIGNE SUR WWW.ARTINSIDER.FR



BIENNALE DE L'IMAGE •
TANGIBLE •

PREMIÈRE ÉDITION
01.11.2018 - 22.12.2018
PARIS 20^e

UN ÉVÉNEMENT DÉDIÉ AUX
NOUVEAUX LANGAGES PHOTOGRAPHIQUES

- 66 ARTISTES
- 1 EXPOSITION PHARE
- 12 EXPOSITIONS SATELLITES
- 1 PROJET IN SITU
- 1 JOURNÉE DE DÉBATS

WWW.BIT20.PARIS

MAIRIE DE PARIS

mairie 20
PARIS

la saif

@dagp
For a digital art

paris
art

art
INSIDER

EXCEL. DE LA
PHOTOGRAPHIE
MUSEUM OF MODERN ART

Slash

DW
DIGITAL WEEK
A PART OF THE WEEK

fisheye

Point
contemporain



PARIS 20
Mairie de Paris
Paris La Défense
Paris Les Halles